

Bulletin communal

N°4 | 2025





Bulletin communal

N°4 | 2025

IMPRESSUM

EDITEUR: Commune de
Schuttrange

MISE EN PAGE ET DESIGN: maru.

PHOTOS: Commune de
Schuttrange, Fotoclub Schëtter,
Steve Troes.

IMPRESSION: Imprimerie OSSA

QUANTITÉ: 650 ex.

SOMMAIRE

03 Préface

05 Actualités communales

05 Alliance communale contre
l'énergie nucléaire

06 Prime d'encouragement

07 Projets d'infrastructure

07 Chantier sur le site « Op der Bissem »

09 Extension du Cycle 1 et de la
Maison Relais

11 Coin vert

11 Fairtrade Brunch

12 Nouveau sentier pédestre facilite
l'accès à la forêt

14 Visages et vies

14 Vicky Seibert-Jungbluth -
La communication unit

17 Mario Vandivinit - Une vie dédiée
à l'art

20 Alain Grohmann - Une flamme qui
brûle depuis 1973

24 Revue de nos évènements

37 Vie associative

47 Calendrier des manifestations

49 Réunions du conseil communal

76 Divers



CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

Votre collègue des bourgmestre et échevins a le grand plaisir de vous présenter la toute nouvelle édition de notre bulletin communal, repensée avec une mise en page modernisée. Ce nouveau format vise à améliorer votre expérience de lecture, tout en renforçant le plaisir de lire.

Dans cette édition, vous trouverez comme toujours un mélange d'informations importantes sur les décisions politiques, de beaux retours sur nos événements, et

– grande nouveauté – des récits et témoignages de personnes qui vivent et travaillent à Schuttrange. À travers ce regard plus personnel, nous souhaitons mettre en valeur la richesse de notre vie locale et le dynamisme de celles et ceux qui s'engagent chaque jour pour le bien commun – que ce soit au niveau communal, politique, culturel ou social.

L'été s'achève, laissant place à de beaux souvenirs. Dans les pages suivantes, nous

revenons sur les événements marquants de juin et juillet : des activités sportives comme la Nuit du Sport, des fêtes culturelles comme la Fête de la Musique, et bien sûr, la Fête Nationale qui a battu cette année des records de fréquentation sur le campus « an der Dällt ». Nos associations et commissions ont largement contribué au succès de ces manifestations, malgré une météo parfois capricieuse. Vous vous engagez tous pour le bien-être de vos concitoyens, et pour cela,

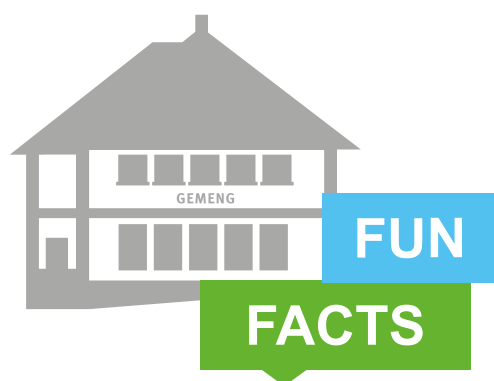
nous vous remercions de tout cœur. Vous faites de notre commune un lieu où l'on vit, célèbre et rit ensemble.

Avec l'arrivée de l'automne vient aussi le temps des rentrées. Nous adressons tous nos

vœux de réussite aux élèves et au personnel éducatif pour cette nouvelle année scolaire. Nous souhaitons également beaucoup d'enthousiasme aux participants des cours de luxembourgeois, et aux passionnés de sport,

une pleine motivation dans leurs activités physiques et sportives.

**Votre collège des
bourgmestre
et échevins**



4.480 Habitants

93 Nationalités

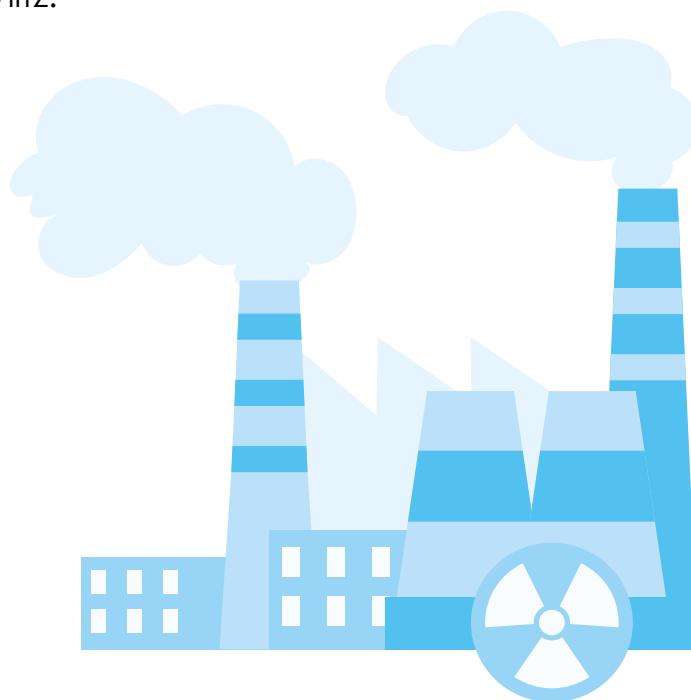
 2.591	 81	 45	 19	 13	 9
 294	 79	 32	 18	 12	 8
 271	 65	 29	 18	 10	 8
 151	 56	 27	 17	 10	 8
 134	 55	 22	 17	 9	 8
 117	 45	 21	 14	 9	+ 158

ALLIANCE COMMUNALE CONTRE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Face à la décision de la France de prolonger la durée de vie de la centrale nucléaire de Cattenom, 27 communes luxembourgeoises ont décidé de relancer l'ancienne plateforme communale opposée à l'énergie nucléaire. Schuttrange fait partie de ces communes qui s'inquiètent de voir émerger une nouvelle dynamique en faveur du nucléaire, alimentée par le contexte géopolitique lié à la guerre en Ukraine. Cette tendance risque, selon les communes, de freiner le développement des énergies renouvelables. La revendication de l'alliance est donc claire : refuser l'énergie nucléaire et promouvoir les énergies renouvelables afin d'atteindre rapidement les objectifs de la transition énergétique.

L'alliance communale est composée des communes suivantes (au 1^{er} août 2025) :

Bettembourg, Bertrange, Biwer, Boulaide, Contern, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Esch-sur-Sûre, Frisange, Kayl, Kehlen, Mertert, Mondercange, Niederanven, Reckange-sur-Mess, Roeser, Rumelange, Sanem, Schieren, Schiffange, Schuttrange, Steinfort, Steinsel, Vianden, Walferdange, Weiler-la-Tour et Wiltz.



PRIME D'ENCOURAGEMENT 2024/2025

N'oubliez pas de vous inscrire en ligne pour bénéficier de la prime d'encouragement pour l'année scolaire 2024/2025. La date limite pour soumettre votre demande est le 30 novembre 2025.

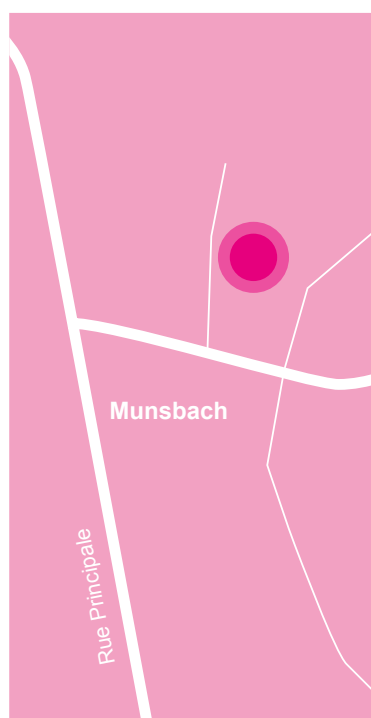
Aperçu des primes :

- 100 € pour la réussite à l'examen final de fin d'études secondaires ou d'apprentissage ;
- 200 € pour les étudiants ayant terminé un cycle complet dans l'enseignement supérieur, avec un bonus en fonction de la durée du cycle :
 - 2 ans : 400 €
 - 3 ans : 600 €
 - 4 ans : 800 €
 - 5 ans : 1 000 €.
- 50 € pour les élèves du secondaire ayant réussi leur année scolaire ;

[Formulaire](#)



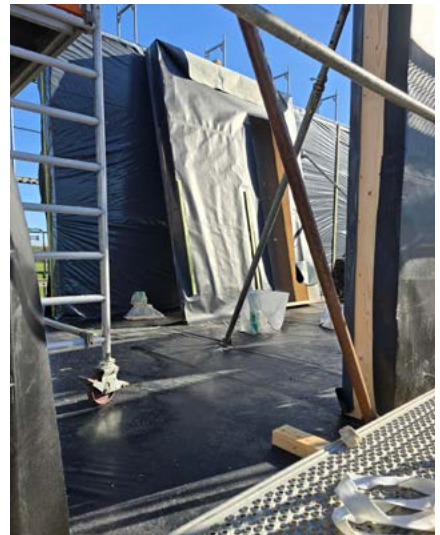
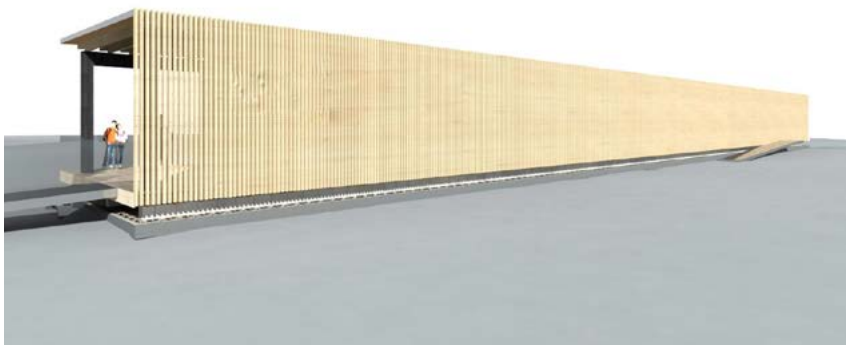
Op der Bissem
- Munsbach



CHANTIER SUR LE SITE « OP DER BISSEMT »

La nouvelle infrastructure « Op der Bissem » avec buvette et locaux fonctionnels prend peu à peu forme. En septembre 2025, les premiers modules ont été livrés et la structure extérieure en bois a été installée. Ensuite, les travaux ont progressé avec la pose de la toiture. Le collègue des bourgmestre et échevins se réjouit

déjà à l'idée d'inaugurer ce nouvel espace l'année prochaine, en espérant qu'il devienne un lieu convivial où les membres des clubs et les habitants de la commune pourront partager de nombreux beaux moments.



EXTENSION DU CYCLE 1 ET DE LA MAISON RELAIS

Avec la croissance de la population dans notre commune, le nombre d'élèves dans l'enseignement fondamental augmente également. Afin de répondre aux besoins des futures générations, le campus scolaire « an der Dällt » fait l'objet d'un projet d'extension majeur. Le début des travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour nos plus jeunes élèves du Cycle 1 (les classes de l'éducation précoce et du Cycle 1.1 et 1.2) est prévu

pour janvier 2026. Les travaux devraient être achevés pour la rentrée 2029/2030. Par la suite, l'actuel bâtiment de la Maison Relais sera réaménagé pour accueillir les enfants du Cycle 1. Cette transformation permettra de créer un espace spécifiquement réservé aux plus jeunes.

Un investissement tourné vers l'avenir

La sécurité avant tout

Les travaux du projet d'extension seront réalisés en plusieurs phases, et la sécurité des enfants ainsi que du personnel scolaire sera garantie à tout moment. Afin que les élèves puissent se déplacer librement et en toute sécurité, l'installation du chantier se fera en dehors du site scolaire. La zone du chantier et l'accès pour les engins de chantier seront clairement délimités par des clôtures autour du campus scolaire.





Une infrastructure moderne et durable

Dans le cadre de cette extension, les élèves des classes précoces et du Cycle 1 bénéficieront à l'avenir d'un environnement scolaire moderne et bien équipé : au total, 13 nouvelles salles de classe seront créées, ainsi qu'une salle de psychomotricité, une salle de rythmique, un coin lecture et repos confortable, ainsi que des espaces pour le personnel enseignant, les éducateurs et le cours d'appui. De plus, dans le cadre de la rénovation de la Maison Relais, de nouveaux espaces fonctionnels seront aménagés : Créativité, sciences, construction, jeux de rôle, ainsi que différentes salles pour la restauration.

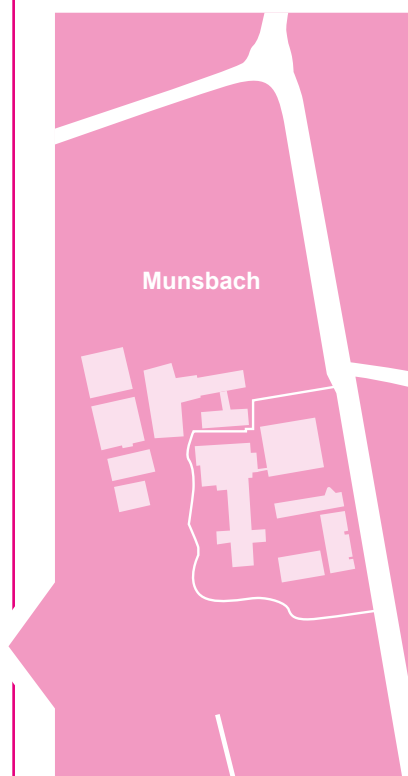
Le projet met un accent particulier sur une construction moderne, du-

nable et respectueuse de l'environnement, avec l'utilisation de bois et de revêtements en argile. En parallèle, le principe de l'économie circulaire est intégré : les bâtiments sont conçus pour que certains éléments puissent être démontés facilement et réutilisés dans d'autres projets. Le bien-être des enfants nous tient fortement à cœur : une bonne qualité de l'air, une acoustique efficace et une architecture accessible sans barrières sont des composantes essentielles du projet.

Le coût de ce projet d'extension est estimé à environ 27 440 271,00 €.



Campus an der Däلت - Munsbach





FAIRTRADE BRUNCH

Dans le cadre des semaines Fairtrade, qui se sont déroulées du 12 au 25 mai, le personnel communal a pu profiter, le 4 juin 2025, d'un délicieux buffet composé de produits Fairtrade tels que des croissants, des gaufres, des fruits, du thé, du café et des jus.

Une courte présentation sur les achats durables a ensuite été proposée.

Nous sommes fiers d'être une commune certifiée Fairtrade et de soutenir le commerce équitable !

Vidéo



NOUVEAU SENTIER PÉDESTRE FACILITE L'ACCÈS À LA FORÊT

À Uebersyren, l'équipe de notre garde forestier a mis en place un sentier pédestre longeant l'installation d'élevage du Cercle Avicole et le CR185. L'objectif était de faciliter l'accès à la forêt. Ce chemin,

régulièrement fauché et balisé par des piquets en bois, permet aux promeneurs de marcher en toute sécurité le long du chemin repris.



— Nouveau sentier pédestre



Mir siche Verstärkung fir eis Service-Ekipp

- ✓ Dir gitt gär op Fester?
- ✓ Dir hutt Freed um Kontakt mat anere Mënschen?
- ✓ De Service mécht lech Spaass?

Mir siche flexibel an zouverlässe Leit (> 18 Joer), déi eis bei Fester a Veranstaltungen ënnerstëtzen.

Fir méi Informatiounen:

✉ relations.publiques@schuttrange.lu

☎ 35 01 13 - 600



LA COMMUNICATION UNIT

Vicky Seibert-Jungbluth • Cheffe de service des Relations Publiques



La communication est bien plus qu'une simple transmission d'informations : c'est avant tout un moyen de rassembler et de rapprocher les gens. Au sein de la commune, le service des Relations Publiques veille à maintenir un dialogue ouvert et direct avec les citoyens. Sa mission principale est de tenir les habitants informés des travaux en cours, des décisions importantes du conseil communal ou des événements à venir — une tâche souvent plus complexe qu'elle n'y paraît.

« Le travail de communication publique demande une remise en question constante ainsi qu'une grande créativité pour toucher le plus grand nombre possible. Dans un monde en perpétuelle évolution, nous devons régulièrement adapter notre manière de communiquer en tant que commune », explique Vicky Seibert-Jungbluth, cheffe du service des Relations Publiques.

Qu'il s'agisse de formats numériques ou imprimés, de courtes vidéos ou de reportages plus longs, la grande variété des supports de communication constitue un véritable atout pour le service des Relations Publiques dans son travail quotidien, comme le souligne Vicky Seibert-Jungbluth : « L'avantage, c'est qu'un média ne remplace pas l'autre, bien au contraire. Nous cherchons à tirer le meilleur de chacun. » Ainsi, par exemple, le bulletin

communal a été retravaillé pendant les mois d'été et bénéficie, pour la rentrée 2025/2026, d'un nouveau design. « Selon un proverbe bien connu, il faut toujours s'arrêter quand c'est le plus beau. C'est exactement ce que nous avons fait. Pendant six ans, notre ancien design nous a accompagné à travers 29 belles éditions. Ces derniers mois, nous avons investi beaucoup de temps, d'efforts et d'énergie pour cette refonte, afin de vous offrir un bulletin communal moderne, plus personnel et surtout mieux accessible. »

« Nous voulons continuer à économiser du papier, en proposant une version numérique encore plus performante »

Le bulletin communal est disponible depuis plusieurs années en version papier ainsi qu'en version numérique. Le format PDF, apprécié pour sa simplicité d'utilisation, a été conservé lors de la refonte, tout en intégrant plusieurs nouveautés. Pour faciliter la lecture, trois versions numériques distinctes seront désormais publiées : une en luxembourgeois, une en français et une en anglais. Nous avons choisi de ne pas mélanger ces langues dans une seule version en ligne, afin de préserver la fluidité de la lecture. De plus, la taille des caractères a été adaptée pour améliorer la lisibilité sur les petits écrans. Le nouveau design mise davantage sur les codes QR et les liens

hypertextes, qui mettent en avant des présentations, des galeries photos d'événements ou des vidéos replay des séances du conseil communal. « Nous espérons que ces améliorations offriront une meilleure expérience de lecture, permettant à un nombre croissant d'habitants de privilégier le bulletin numérique et, par conséquent, de réaliser encore plus d'économies de papier à l'avenir. »

« La rubrique
Visages et vies
est un projet qui
me tient particulière-
ment à cœur »

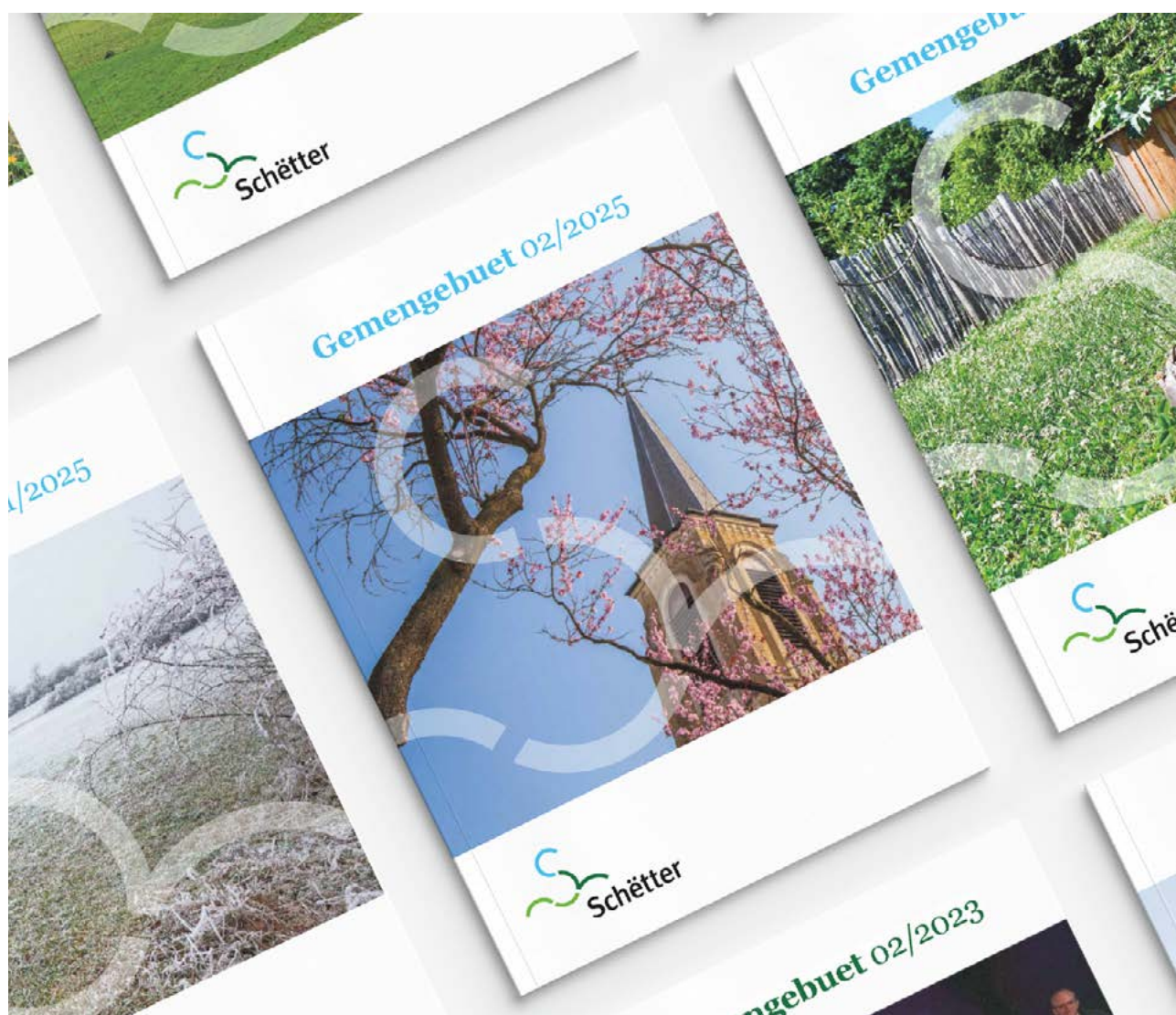


**Vous avez envie
d'être portrai-
turé dans le bul-
letin communal
?**

N'hésitez pas à
contacter le ser-
vice des Rela-
tions Publiques
à l'adresse rela-
tions.publiques@
schuttrange.lu.
Nous avons hâte
d'entendre et de
publier votre his-
toire !

L'expression « proche des habitants » prend une toute nouvelle dimension dans le nouveau bulletin communal. « Écrire m'a toujours apporté une grande joie, et ma passion pour les gens et leurs histoires m'a motivée à introduire un nouveau chapitre », explique Vicky Seibert-Jungbluth. Visages et vies raconte des récits personnels d'habitants, des expériences enrichissantes

de membres d'associations et offre un aperçu unique du quotidien des employés communaux. À travers de courts portraits authentiques, ce projet donne la parole à celles et ceux qui façonnent notre commune : un lieu où les gens se rencontrent, se soutiennent et contribuent activement à la vie communautaire.



UNE VIE DÉDIÉE À L'ART

Mario Vandivinit • artiste passionné

Certaines personnes s'expriment avec un pinceau là où d'autres ont besoin de mots. Pour Mario Vandivinit, résidant à Schrassig, l'art a été dès l'enfance une forme de communication – une langue qu'il n'a pas eu besoin d'apprendre, mais qui lui a été donnée naturellement. Très tôt, il a compris qu'il pouvait exprimer à travers les couleurs et les formes ce qui lui traversait l'esprit : des impressions trop fugitives pour être capturées, ou des émotions difficiles à mettre en mots.

« J'ai toujours considéré l'art comme mon hobby »

Mario s'est intéressé très tôt à la création artistique. Dès l'école primaire, il aimait sculpter et dessiner — Mickey Mouse, des cowboys et des Indiens. Son institu-



teur exposait ses travaux à côté du tableau, et au Club des Jeunes, il décorait les murs avec ses dessins au crayon. « J'ai été encouragé dès le début, d'une certaine manière », raconte-t-il. Ce qui avait commencé comme un simple loisir a fini par prendre une dimension professionnelle. Il a étudié pendant trois ans à l'École ABC de Paris, une institution reconnue, avant d'en-

seigner les arts plastiques au lycée et dans une école professionnelle. Aujourd'hui à la retraite, il peut enfin se consacrer pleinement à ses passions. À l'image du Faust de Goethe, on pourrait dire que deux âmes cohabitent en lui : en plus de la peinture, Mario est aussi très actif dans le domaine musical. Il joue du piano, de la guitare, et a longtemps joué de la basse.



Succès en galerie – de Luxembourg à Paris

Mario Vandivinit a organisé sa première exposition majeure à la galerie Becker, en centre-ville, avec des œuvres en aquarelle. « Ça a été un grand succès », se souvient-il fièrement. À partir de ce moment-là, tout a changé : « Je n'ai plus eu à me soucier de trouver un espace d'exposition.

Une fois qu'on a exposé en ville, dans une galerie, les choses s'enchaînent. » Ce tournant a marqué le début d'une série régulière d'expositions, une à deux fois par an, y compris à l'étranger — notamment à Metz et à Paris. Mario ne peut pas dire exactement combien de tableaux il a réalisés au fil des années,

mais il a photographié environ 700 à 800 œuvres. « Je suis moi-même étonné », dit-il en souriant. « J'ai toujours été très productif. »

« Je n'aime pas m'ennuyer »

Le paysage est l'un des thèmes majeurs dans l'œuvre de Mario Vandivinit. Ce ne sont pas tant les lieux en eux-mêmes qui le captivent, mais plutôt l'atmosphère qu'ils dégagent. Chaque pays, chaque région possède sa propre palette de couleurs, ses rythmes, ses particularités — et c'est cette richesse qu'il cherche à capturer dans ses tableaux. « J'aime voyager, et je voyage beaucoup », confie-t-il. « Par exemple, quand je suis en Méditerranée, cela m'inspire. » Lorsqu'il a commencé à peindre à l'aquarelle, Mario

s'est d'abord concentré sur sa région natale. Ses premières œuvres représentaient des vues de la ville de Luxembourg et de différentes régions du pays. Il s'est notamment consacré intensément à la région autour de Schuttrange pendant un certain temps. L'un de ses tableaux les plus connus est d'ailleurs toujours exposé dans la salle du conseil communal. Son sujet de prédilection reste la Syr — une rivière dont la dynamique et les nuances de couleurs offrent un motif aux multiples facettes. Outre les paysages, Mario s'est également intéressé aux portraits. « Au début, je peignais même principalement des portraits », se souvient-il. Il ne cherchait pas à représenter la personne de manière réaliste, mais à l'intégrer dans une composition figurative.



Aujourd'hui, son travail est devenu plus abstrait — mais cela peut toujours évoluer. « Ça change sans cesse », dit le peintre installé à Schrassig. « Dieu merci. Parce que je n'aime pas m'ennuyer. » Depuis plus de 15 ans, Mario Vandivinit exerce aussi la sculpture, réalisant des œuvres de toutes dimensions, dont les figures bien connues du rond-point à Munsbach.

« Aujourd'hui, celui qui veut se lancer dans la peinture doit s'accrocher »

La scène artistique au Luxembourg a connu une évolution remarquable au cours des dernières décennies, constate Mario Vandivinit. « Quand j'ai commencé, il n'y avait que quelques galeries dans le pays. Aujourd'hui, le milieu artistique est extrêmement dynamique. » Avec cette diversité croissante, la concurrence

s'est elle aussi intensifiée — un constat que Mario peut faire fort de près d'un demi-siècle d'expositions. « Autrefois, il y avait trois ou quatre galeries ; aujourd'hui, la ville en est pleine. »

Reste à savoir si tous ces nouveaux peintres atteignent un haut niveau artistique — une question qui relève du jugement personnel. « Chaque être humain est un artiste », avait déclaré Joseph Beuys en 1984 dans une interview au *Der Spiegel* — une affirmation ouverte à de nombreuses interprétations. « Certains prennent peut-être ça un peu trop au pied de la lettre », plaisante Mario Vandivinit. Au fond, l'art reste une affaire de goût.

Et comment Mario réagit-il à la critique ? « Il faut savoir encaisser les critiques », répond-il avec calme. En tant que peintre expérimenté, il s'est forgé, au fil des années, une certaine carapace. « Je n'ai pas à me plaindre. »



« Sans art, rien ne va »

Mario Vandivinit a-t-il déjà ressenti de la lassitude envers la peinture, ou envisagé de poser ses pinceaux pour toujours ? Il n'a pas besoin de réfléchir longtemps pour répondre : « Jamais. La peinture m'est indispensable. Et la musique aussi. » L'ennui ne fait donc pas partie du quotidien du peintre retraité. Bien au contraire : sa prochaine grande exposition est déjà en préparation. À la Fondation Valentiny, il présentera ses œuvres les plus récentes aux côtés d'autres artistes — un nouveau chapitre dans une carrière artistique qui est loin d'être achevée.



UNE FLAMME QUI BRÛLE DEPUIS 1973

Alain Grohmann • Président de l'Amicale des Pompiers Munsbach-Schuttrange

Dans la commune de Schuttrange, il est impossible d'évoquer les pompiers sans penser à Alain Grohmann. Depuis plus d'un demi-siècle, il s'investit avec passion. L'histoire a commencé alors qu'il n'était encore qu'un enfant. « Nous étions trois garçons et deux filles à la maison. Mon père était pompier, alors il allait de soi que ses fils suivent ses pas. Et croyez-moi, on devait toujours être les premiers sur place ! », se souvient-il. Ce qui n'était au départ qu'une tradition familiale est vite devenu une véritable vocation. Au fil des années, son rôle chez les pompiers a évolué : d'abord pompier volontaire, puis commandant, et depuis près de huit ans, il occupe la fonction de président de l'Amicale des Pompiers Munsbach-Schuttrange.

Deux corps, une histoire

Vers 1900–1901, deux corps de pompiers voient



le jour séparément : l'un à Schuttrange, l'autre à Munsbach. Selon les récits, cette scission ne résulte pas d'un choix organisationnel, mais d'un différend personnel entre deux beaux-frères — chacun décidant de fonder son propre corps. Il faudra attendre près d'un siècle pour que les deux unités se réunissent. En 1993, la fusion est enfin actée, marquant un moment fort et symbolique dans l'histoire locale. Depuis, les pompiers portent le nom de « Amicale des

Pompiers Munsbach-Schuttrange ».

« Nous sommes une grande famille de pompiers »

C'est également en cette année-là que l'Amicale a été fondée. Bien plus qu'une simple association, elle incarne l'esprit de solidarité et de camaraderie, comme le souligne Alain Grohmann, aujourd'hui soudeur retraité. Forte

d'une cinquantaine de membres, l'Amicale repose sur l'engagement de chacun. Son objectif principal : soutenir financièrement les jeunes pompiers et ceux en service actif — que ce soit pour une soirée barbecue, des vacances ou une excursion, selon l'aspect social. Ces moments partagés renforcent la cohésion au sein du corps.

La famille des pompiers dépasse largement les frontières géographiques. La camaraderie s'étend bien au-delà du Grand-Duché, explique Alain, qui a lui-même participé à deux olympiades des pompiers dans le cadre de compétitions traditionnelles.

Une amitié exceptionnelle s'est notamment tissée au fil des années avec Düppenweiler. « C'est un échange constant », raconte-t-il. « Ils viennent chez nous, nous allons chez eux, deux à trois fois par an. À chaque fois, c'est un vrai bonheur. Cette relation dure depuis plus de 25 ans. »

Comme beaucoup d'autres associations, l'Amicale est confrontée au défi de re-

cruter de nouveaux membres prêts à s'investir activement. Être membre, ce n'est pas simplement figurer sur une liste — c'est aussi donner un coup de main. « Il devient de plus en plus difficile de passionner les jeunes. C'est dommage, on sent que quelque chose se perd », confie Alain Grohmann. Mais pour lui, pas question de baisser les bras : « Tant que nous sommes là, nous continuons. »

Les souvenirs restent

Après de nombreuses années au sein des pompiers, il en a vécu des scènes marquantes : des accidents de la route, des incendies, des arbres tombés sur la chaussée, des oiseaux

coincés dans des cheminées — et bien sûr, des chats dans des situations délicates. Un souvenir lui revient avec le sourire : « On nous a appelés à Schuttrange pour un chat perché sur un toit. Une fois sur place, nous avons installé l'échelle... et le chat est tout simplement descendu par lui-même. »

Mais au-delà de ces interventions légères, il y a celles qui laissent une empreinte profonde. Les pompiers de Munsbach-Schuttrange ont été mobilisés lors de plusieurs drames, dont l'accident d'avion survenu en 2002 à Niederaanven, où vingt personnes ont perdu la vie. Des images que les secouristes n'oublieront jamais.



Alain se souvient aussi d'un moment particulièrement douloureux, sur l'autoroute au Senningerberg : « Une femme enceinte a eu un grave accident en 2012 ou 2013. Malheureusement, ni elle ni son bébé n'ont survécu. »

Ces interventions rappellent combien il faut de force mentale et émotionnelle pour être pompier. Se relever, avancer, rester disponible — parce que les citoyens comptent sur eux, quoi qu'il arrive.

125 ans de pompiers Munsbach-Schuttrange

L'Amicale aime organiser des fêtes — et le 125e anniversaire des pompiers de Munsbach-Schuttrange était une opportunité parfaite pour

célébrer ensemble et se replonger dans les souvenirs des dernières décennies. Fin juillet, des amis pompiers venus du Luxembourg et de l'étranger se sont retrouvés sur le campus « an der Dällt », où étaient exposés du vieux matériel de pompiers, de nombreux objets souvenirs et des véhicules historiques. Parmi eux, un camion particulièrement marquant : « Le tout premier que nous avons eu — une Mercedes 911. Le camion pouvait transporter 2400 litres d'eau et 100 litres de mousse. Nous l'avons utilisé pendant près de 25 ans. Il est associé à de nombreux souvenirs. Nous l'avons modifié à plusieurs reprises pour l'adapter à nos besoins. C'était une pièce magnifique. »



La journée a également été l'occasion de rendre hommage à l'engagement de plusieurs membres. Des médailles honorifiques ont été remises pour saluer leur dévouement. Claude Marson a reçu la médaille d'argent pour l'amitié internationale, et Alain Grohmann la médaille de bronze. « J'ai été vraiment surpris — je ne m'y attendais pas du tout », confie Alain, président de l'Amicale.



« Il est essentiel d'avoir un extincteur à portée de main »

Les visiteurs ont également pu faire vérifier leurs extincteurs — une initiative relancée par l'Amicale, proposée une fois par an. Un bon moyen de rappeler à

chacun combien il est important de disposer d'un extincteur en bon état chez soi : en cas d'urgence, chaque seconde compte.

Lorsqu'on demande à Alain si les pompiers ont déjà dû intervenir lors d'un événement organisé par l'Amicale à cause d'un incendie, il répond en souriant : jamais. Jusqu'ici, il a toujours su garder la situation sous contrôle. « Au marché de Noël,

on prépare chaque année des champignons avec des pommes de terre sautées », raconte-t-il avec un clin d'œil.

« J'étais en bas, dans la cuisine du bâtiment des pompiers, en train de cuisiner. Et à l'intérieur, il y a un détecteur de fumée. J'avais complètement oublié qu'il était là. Évidemment, quand on cuisine, il y a de la vapeur. La hotte n'a pas suffi — aujourd'hui, nous en avons une autre — et l'alarme

s'est déclenchée. Heureusement, je savais comment désactiver le système. »

Une petite alerte, beaucoup de vapeur, mais aucun feu — Alain a géré la situation avec brio, en pompier... et en cuisinier !





CINÉMA OPEN AIR



Le 7 juin 2025, la Commission de la Jeunesse a organisé sa deuxième édition du cinéma en plein air. Une belle occasion de passer une soirée cinéma conviviale en famille ou entre amis sur le campus « an der Dällt ». Au programme, deux produc-

tions luxembourgeoises : « D'Schatzritter an d'Geheimnis vum Melusina » et « Superjhemp Retörns ». L'événement a été organisé comme un « Green Event », mettant l'accent sur la durabilité. Ainsi, il a été décidé de renoncer aux vaisselles jetables et au plastique,

tout en privilégiant des aliments et boissons locaux et biologiques.



**GREEN.
EVENTS**

FÊTE DE LA MUSIQUE



La Fête de la Musique a de nouveau apporté une belle ambiance à travers notre commune cette année. Le 14 juin 2025, les « Schëtter Jongbléiser » ont ouvert l'événement avec un super concert lors du marché de Schuttrange. Le programme a ensuite proposé une audition de piano de

l'UGDA, suivie des prestations de « Hands on Mars » et « Destiny Flexboy ». La Fête de la Musique s'est poursuivie le 17 juin à l'église de Schuttrange, où le quatuor à cordes « Papillon » a enchanté le public.

Un grand merci à la Commission de la Culture ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement.





MARCHÉ DE SCHUTTRANGE



Le 14 juin 2025, une ambiance musicale a animé le marché de Schuttrange. Tandis que les visiteurs flânaient parmi les stands, les « Schëtter Jongbléiser », dirigés par Romain Kerschen, ont joué un

agréable concert apéritif.

Un vaste choix de produits frais, locaux et faits maison était également proposé.



NUIT DU SPORT 2025



Le samedi 14 juin 2025, le campus « an der Däلت » a accueilli la Nuit du Sport, organisée par la commune de Schuttrange, en collaboration avec les clubs locaux et le soutien des Commissions du Sport et des Loisirs ainsi que de la Famille. L'objectif était de permettre à tous, petits et grands, de découvrir différents sports et de profiter d'un moment agréable autour de l'activité

physique. Plus de 200 personnes ont participé cette année, explorant une variété de sports, du tir à l'arc au cricket, en passant par le Muay Thai et la danse. Pas moins de 16 disciplines sportives figuraient au programme.

Un grand merci à toutes les associations, les organisateurs et aux nombreux bénévoles qui ont rendu cet événement possible !





35 ANS DE JUMELAGE

Cette année, nous célébrons les 35 ans de jumelage avec notre commune partenaire allemande Siegelbach. Pour célébrer cet anniversaire et approfondir les liens entre nos deux communes, un atelier de travail a eu lieu à Schuttrange le 22 juin 2025. L'objectif était de mieux faire connaissance, de renforcer les relations de partenariat et de définir ensemble

les priorités pour une future coopération encore plus dynamique.

Des responsables politiques, des membres de différentes commissions et associations, ainsi que des représentants du secteur scolaire ont échangé autour de pistes concrètes visant à améliorer la collaboration, notamment dans les domaines de la communication, de la jeu-

nesse et des échanges. Parmi les propositions retenues figurent notamment la facilitation des échanges scolaires, une communication plus régulière sur les actualités et événements de la commune partenaire, un soutien mutuel lors des festivités locales, ainsi que le maintien et l'approfondissement des relations interpersonnelles établies au fil des années.



Après un atelier constructif, une visite guidée de la commune de Schuttrange a été organisée. Elle a débuté par l'inauguration de la LUGA dans la roseraie du château de Munsbach, où, en 2015, la « Rose de l'amitié » a été plantée en l'honneur du jumelage des communes.

Un autre moment fort fut la visite du « Native Village » à Neuhaeusgen – un lieu qui transmet de manière authentique la culture et le mode de vie des Celtes, principalement à des fins pédagogiques. Le groupe a ensuite rejoint la rue de Siegelbach pour découvrir le jardin communautaire et familial « De kleng Kéiseker », avant de visiter l'élevage du Cercle Avicole Schuttrange. Nos invités ont ainsi pu mieux appréhender le travail de cette association, dédiée au bien-être des petits animaux et qui joue un rôle important dans la vie sociale locale. Cette installation constitue un lieu de rencontre essentiel pour les habitants, favorisant activement les échanges intergénérationnels. Enfin, plusieurs projets d'infra-

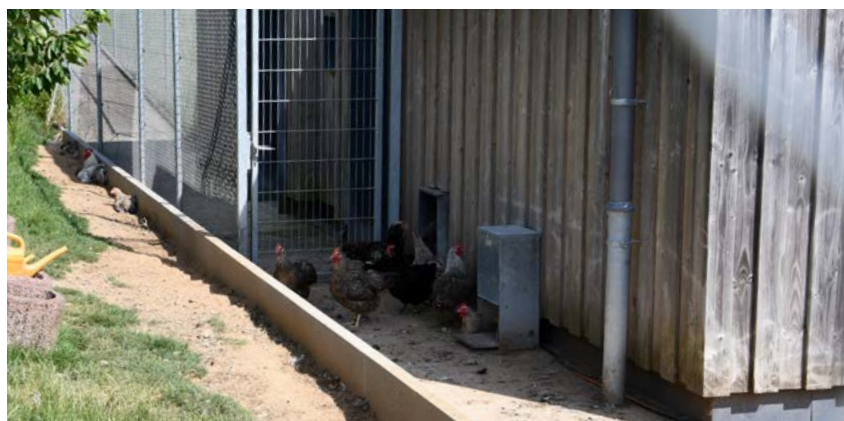


structures majeurs, essentiels au développement de la commune, ont été présentés, parmi lesquels le campus « an der Dällt », qui s'apprête à connaître une extension significative,

ainsi que plusieurs projets de logements durables situés rue des Jardins, rue de la Montage et Schlossgewan.



Le lendemain, la célébration de la Fête Nationale a marqué une belle conclusion à cette enrichissante expérience, réunissant nos invités de Siegelsbach et les habitants de notre commune. L'ambiance conviviale et les échanges fructueux ont rappelé combien l'esprit européen est essentiel, et que les frontières nous rapprochent plutôt qu'elles ne nous divisent. Ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses !





FÊTE NATIONALE



Les festivités autour de la Fête Nationale ont été cette année une merveilleuse occasion pour nos habitants de faire plus ample connaissance, de savourer des spécialités culinaires de différents pays et de célébrer ensemble dans une ambiance conviviale.

La famille grand-ducale s'est engagée dans les périodes les plus sombres pour défendre l'indépendance du Luxembourg. Nous leur devons une grande reconnaissance, car c'est grâce à leur dévoue-

ment que nous vivons aujourd'hui en liberté. En signe de profonde gratitude et de fierté, l'anniversaire du Grand-Duc est célébré chaque année le 23 juin — une célébration qui, cette fois, marque le dernier règne du Grand-Duc Henri sur le trône. Son fils, l'héritier Guillaume, prendra la succession le 3 octobre 2025 et dirigera notre pays avec la même passion et rigueur.

Comme chaque année, le Te Deum dans l'église de Schuttrange

ainsi que le cortège festif jusqu'au campus « an der Däält » figuraient au programme. Lors de son discours officiel, le bourgmestre Claude Marson a abordé les défis politiques actuels, insistant sur l'importance de l'esprit européen — favoriser l'unité plutôt que la division, tant au Luxembourg qu'à travers l'Europe. Il a également profité de l'occasion pour remercier les invités venus de notre commune partenaire Siegelsbach pour leur excellente collaboration et la confiance





partagée. Le 35e anniversaire du jumelage représente une étape majeure destinée à renforcer davantage les liens amicaux entre nos deux communes. Dans son allocution, le bourgmestre a aussi évoqué des enjeux locaux et globaux majeurs : la pénurie de logements, le risque croissant de

pauvreté, l'égalité des chances et le changement climatique — des défis que la commune s'engage à continuer de traiter en priorité.

Une tradition essentielle des célébrations de la Fête Nationale est la reconnaissance des membres méritants des associations locales. Au

nom de la commune, le bourgmestre a remis des médailles et épingles aux musiciens et pompiers — un hommage symbolique à leur engagement précieux au service de notre commune. Ces moments ont été enrichis par les prestations musicales et vocales de l'Harmonie de Schut-





trange et de la Chorale Schuttrange. En clôture, Jean-Pierre Kauffmann a reçu un chaleureux remerciement pour ses 43 années de service au conseil communal de Schuttrange, à l'occasion de sa retraite politique amplement méritée.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle journée et qui ont contribué à faire de Schuttrange une commune où chacun est le bienvenu et où tous disposent des mêmes chances et perspectives.

**GREEN.
EVENTS**





REMISE DES DIPLOMES

Le 1er juillet 2025, le collège des bourgmestre et échevins a organisé la remise officielle des diplômes des cours de luxembourgeois. Pour l'année académique 2024/2025, 52 personnes s'étaient inscrites aux cours animés par Pierrette Engel-Wolff et Sylvie Bies-Rock. Lors de cette cérémonie, 52 personnes ont été récompensées par leur

diplôme, qu'elles ont obtenu grâce à leur assiduité et à une présence supérieure à 70 %. Le collège échevinal a également profité de cette occasion pour remercier chaleureusement les deux formatrices pour leur engagement. La langue luxembourgeoise joue un rôle essentiel dans l'intégration, et grâce à leur implication, Mad-

ame Engel-Wolff et Madame Bies-Rock participent activement à la promotion d'une coexistence interculturelle harmonieuse au sein de notre commune.



REMISE DES CHÈQUES



Le « Schëtter Kulinaria » a une fois de plus rencontré un franc succès cette année – un succès que nous devons avant tout à l'engagement précieux de nombreux bénévoles, qui ont mis tout leur cœur et leur temps dans la préparation de leurs spécialités. Pas moins de 14 stands ont invité les visiteurs à un véritable voyage culinaire autour du monde, avec des saveurs pour tous les goûts. Les recettes collectées à l'occasion des festivités de la Fête Nationale ont

été intégralement reversées à une bonne cause. Grâce à l'engagement de nos habitants, des chèques d'un montant de 1525 € chacun ont pu être remis le 16 juillet 2025 aux associations suivantes, proposées par les groupes culinaires :

- « **Schëtter Hëllef** » est un groupe de bénévoles qui s'occupent des personnes en détresse. Actuellement, ils soutiennent les réfugiés ukrainiens à différents niveaux, que ce soit par la fourniture de matériel, d'informations ou d'aide administrative.

- « **ELA Luxembourg** » s'engage à sensibiliser à la maladie rare appelée leucodystrophie, à promouvoir la recherche dans ce domaine et à soutenir les familles concernées.

- « **Darkness Into Light Luxembourg** » fait partie d'une initiative mondiale visant à renforcer la sensibilisation au suicide et à l'automutilation, et à soutenir les personnes concernées dans leurs moments les plus sombres.



- « **Luxembourg Allergy Network** » est une organisation de patients qui sensibilise aux allergies et soutient les personnes allergiques en créant une prise de conscience autour des allergies et en favorisant l'inclusion des personnes concernées dans leur environnement professionnel.
- « **AryaLux (Association des femmes)** » œuvre pour la promotion des droits des femmes et s'engage à améliorer les perspectives d'avenir des femmes réfugiées, tant au Luxembourg que dans les pays en développement.

Envie de rejoindre l'aventure du « Schëtter Kulinaria » l'année prochaine et de partager vos spécialités culinaires, qu'elles soient nationales ou internationales ?

Alors contactez-nous à l'adresse suivante : relations.publiques@schuttrange.lu.



MÄRCHENTOUR



Org. Fraen a Mammen Schëtter



ZIRKUS ZU SCHËTTER



Org. Cirque Palace



MAMMENDAGSFEIER



Org. Gaart an Heem Schëtter



OPPE GAARDEPÄERTCHEN



Org. Lëtzebuerger Rousefrënn ASBL



FEST VUN DER FRËNDSCHAFT



Org. Centre pour le développement socio-émotionnel



ROUSEWOCH



Org. Lëtzebuerger Rousefrënn ASBL



AUSFLUCH AN DE FREILICHT MUSEUM KOMMERN



Org. Fotoclub Schëtter



HÄMMELSMARSCH



Org. Schëtter Musek



ROUSENDAF “EUROPA DONNA”



Org. Lëtzebuerger Rousefrënn ASBL



TEATIME SCONES AND MORE



Org. Lëtzebuerger Rousefrënn ASBL



SUMMERFEST UM NEIHAISCHEN



Org. Amicale Neihaischen



GRILLFEST



Org. Les Castors



AMIPERAS GRILLFEST





SANGRIA-PARTY



Org. Club des Jeunes Schëtter



PORTE OUVERTE VUM KLENGDÉIEREVERÄIN

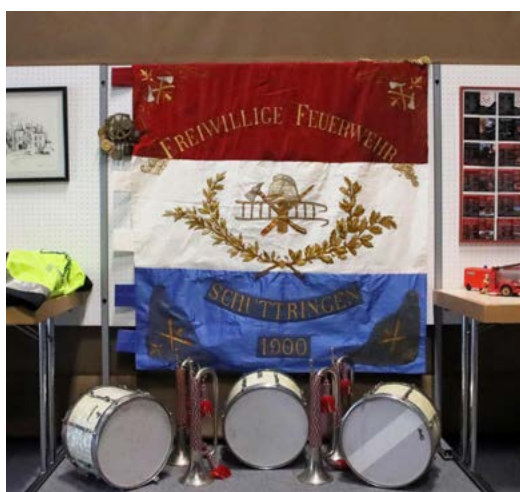


Org. Cercle Avicole Schuttrange

25.07

- 27.07

MINSBECH ON FIRE



Org. Amicale Pompjeeën Minsbech-Schëtter



Adventsmaart

Centre culturel · Campus "an der Däält"
org. Fraen a Mammen Schëtter

📅 30.11.2025 ⌚ 14:00



Schëtter Maart

Place de l'Eglise · Schuttrange
org. Commune de Schuttrange

📅 13.12.2025 ⌚ 09:00



Kleeschen an der Schoul

Hall des sports 2 - Campus "an der Däält"
org. Schoul an der Däält & Association
des parents d'élèves de Schuttrange

📅 05.12.2025 ⌚ 15:00



Concert spirituel

Eglise paroissiale · Schuttrange
org. Schëtter Musek

📅 14.12.2025 ⌚ 16:30



Fairytale Cup 2025

Hall des sports 1 - Campus "an der Däält"
org. Rythmica Lux Schuttrange

📅 06.12.2025 ⌚ 09:00



Kanner-Fussball-Turnoi

Hall des sports 1 · Campus "an der Däält"
org. FC Munsbach

📅 20.12. - 21.12.2025



Chrëschtconcert

Eglise paroissiale · Schuttrange
org. Schëtter Gesank

📅 07.12.2025 ⌚ 16:30



Kanner-Fussball-Turnoi

Hall des sports 1 · Campus "an der Däält"
org. FC Munsbach

📅 03.01. - 04.01.2026



Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal
org. Commune de Schuttrange

📅 10.12.2025 ⌚ 17:00



Schëtter Maart

Place de l'Eglise · Schuttrange
org. Commune de Schuttrange

📅 10.01.2026 ⌚ 09:00



Schëtter Chrëschtmaart

Place de l'Eglise · Schuttrange
org. Commune de Schuttrange

📅 12.12. - 14.12.2025



UGDA-Auditioun

Hall des sports 2 · Campus "an der Däält"
org. Musekschoul Syrdall

📅 11.01.2026 ⌚ 14:30



Klengdéierenausstellung

Centre culturel · Campus "an der Däält"
org. Cercle Avicole Schuttrange

📅 13. - 14.12.2025 ⌚ 10:00



Mullesonndeg

Centre culturel · Campus "an der Däält"
org. FC Munsbach

📅 18.01.2026 ⌚ 11:30



Theateropféierung

Centre culturel · Campus "an der Dällt"
org. Schëtter Theaterfrënn

📅 24.01.2026 ⌚ 20:00



Theateropféierung

Centre culturel · Campus "an der Dällt"
org. Schëtter Theaterfrënn

📅 30.01.2026 ⌚ 20:00



Theateropféierung

Centre culturel · Campus "an der Dällt"
org. Schëtter Theaterfrënn

📅 25.01.2026 ⌚ 16:00



Theateropféierung

Centre culturel · Campus "an der Dällt"
org. Schëtter Theaterfrënn

📅 31.01.2026 ⌚ 20:00



Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal
org. Commune de Schuttrange

📅 28.01.2026 ⌚ 17:00

Plus d'information dans
notre Eventblock.



RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

04.06.2025

PRÉSENTS :

Claude Marson,
bourgmestre

Serge Eicher,
échevin

Jean-Marie Altmann, Nora
Forgiarini, Jean-Pierre
Kauffmann, Andrew Kiser,
Annemarie Nagel, Serge Thein,
Paul Theisen, Nicolas Welsch,
conseillers

Alain Dohn,
secrétaire communal

EXCUSÉ :

Jules Sauber,
conseiller

PROCURATION :

Jules Sauber ► Serge Thein

Monsieur le Bourgmestre Claude MARSON souhaite la bienvenue à la 6e séance du conseil communal de 2025, qui se tient exceptionnellement à 8h00 en raison des propositions de réaffectation de plusieurs instituteurs et institutrices dans l'enseignement fondamental, sur lesquelles le conseil communal doit statuer.

Monsieur le Bourgmestre excuse d'abord le conseiller Jules SAUBER et informe que Monsieur SAUBER a donné procuration à Monsieur Serge THEIN pour voter en son nom.

Par ailleurs, le bourgmestre informe que le vote public de la présente séance commencera par le conseiller Jean-Pierre KAUFFMANN.

Monsieur le Bourgmestre informe également que les informations concernant les événe-

ments passés et à venir seront reportées à la prochaine séance du conseil communal.

1. URBANISME

1.1. Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général de la commune de Schuttrange concernant le classement de plusieurs parcelles sises à Munsbach, au lieu-dit « Op dem Landtrausch », en zone BEP - Saisine du conseil communal et décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale

Conformément au règlement grand-ducal du 21 mai 2025 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 17 mai 2006 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol « Aéroport et environs », il est notamment procédé à l'harmonisa-

Retrouvez la séance du
conseil communal sur
notre chaîne Youtube.

@Gemeng_Schetter



tion des instruments de planification territoriale en vigueur, par l'exclusion du POS des terrains faisant l'objet d'un zonage simultané au sein de la zone d'activités économiques régionale « Niederanven/Schuttrange » définie par le PSZAE.

De ce fait, le conseil communal décide à l'unanimité d'adopter la modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Schuttrange. Cette adaptation concerne plusieurs aspects :

- Modification du périmètre du PAG suite à l'ajustement du plan d'occupation du sol « Aéroport et environs » (POS), avec notamment :
 - La suppression partielle de zones actuellement classées en zone de bâtiments et équipements publics à plusieurs étages (POS – BEP) et en zone rurale (POS – RUR)
 - Le reclassement partiel en zone de bâtiments et équipements publics (BEP).

- Création d'une servitude d'urbanisation de type « zone tampon » [ZT] le long de la limite ouest de la zone BEP, avec intégration d'une définition correspondante dans la partie écrite du PAG ;

- Identification de certaines zones non bâties comme habitats d'espèces protégées, conformément à la loi sur la protection de la nature et des ressources naturelles ;

- Adaptation des fiches techniques (FT) pour 15 zones d'aménagement particulier (PAP-NQ), afin d'y intégrer des éléments liés à la protection du climat, à la gestion durable des ressources et à la prévention des risques naturels (fortes pluies, îlots de chaleur, etc.).

2. FINANCES COMMUNALES

2.1. Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024

En date du 28 mai 2025, le receveur communal a arrêté l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024 et le conseil communal, après avoir entendu les observations de plusieurs conseillers, décide à l'unanimité :

- d'admettre :

		SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
en reprises provisoires	165.162,02 €	48.489,52 €	116.672,50 €
en décharges	3.065,02 €	3.065,02 €	
Total	168.227,04 €	51.554,54 €	116.672,50 €

- d'accorder, le cas échéant, au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs défaillants.

Ley, domiciliée à Munsbach, pour succéder à feu Madame Liliane Ries-Leyder au sein de la commission des Affaires culturelles, sur proposition du parti politique Demokratesch Partei – DP.

- Madame Cynthia Kombe, domiciliée à Schrassig ;
- Madame Merima Spahic Kupidura, domiciliée à Schuttrange.

3. COMMISSIONS CONSULTATIVES

3.1. Remplacement des membres dans des commissions consultatives communales

Suite à la vacance de plusieurs postes au sein des commissions consultatives, le conseil communal a procédé aux remplacements suivants :

- **Commission des Affaires culturelles**
Le conseil communal a nommé à l'unanimité Madame Brigitte

- **Commission du Vivre - ensemble interculturel**
Suite au décès de Madame Liliane Ries-Leyder et à la démission de Madame Anne Thill, deux postes étaient à pourvoir.

Un appel à candidatures a été lancé entre le 15 avril et le 31 mai 2025, et quatre candidatures ont été enregistrées. À l'issue du vote secret, le conseil communal a nommé :

4. ACTES NOTARIÉS, COMPROMIS ET DROIT DE PRÉEMPTION

4.1. Approbation d'un compromis de vente concernant des fonds sis à Neuhaeusgen, section B de Munsbach, lieu-dit « Auf dem Bartelsberg »

Le conseil communal écoute les explications du collège des bourgmestre et échevins que

la proposition d'acquisition du terrain s'inscrit dans le cadre du projet de réaménagement du réservoir d'eau potable situé à Neuhaeusgen. Ce projet vise à moderniser et sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la commune, en garantissant une meilleure capacité de stockage et une infrastructure conforme aux normes en vigueur.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compromis de vente, signé le 19 mars 2025, relatif à l'acquisition du terrain suivant, pour un montant de 105.480,00 € :

Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1513/3990
Lieu-dit	Auf dem Bartelsberg
Nature	Terre labourable
Contenance	35,16 ares

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

5. QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS

Néant.

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

25.06.2025

PRÉSENTS :

Claude Marson,
bourgmestre

Serge Eicher,
échevin

Jean-Marie Altmann, Nora
Forgiarini, Jean-Pierre
Kauffmann, Andrew Kiser,
Annemarie Nagel, Serge Thein,
Paul Theisen, Nicolas Welsch,
conseillers

Ranjit Neuman,
secrétaire communal ff.

EXCUSÉ :

Jules Sauber,
conseiller

PROCURATION :

Jules Sauber ▶ Serge Thein

Retrouvez la séance du
conseil communal sur
notre chaîne Youtube.

@Gemeng_Schetter



Monsieur le Bourgmestre Claude MARSON souhaite la bienvenue à la 7e séance du conseil communal en 2025.

Monsieur le Bourgmestre excuse d'abord le conseiller Jules SAUBER et informe que Monsieur SAUBER a donné procuration à Monsieur Serge THEIN pour voter en son nom.

Par ailleurs, le bourgmestre informe que le vote public de la présente séance commencera par le conseiller Jules SAUBER.

Par après, Monsieur le Bourgmestre informe des événements qui ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil communal :

- En ce qui concerne la « Fête des Voisins 2025 », de nombreuses personnes se sont manifestées pour organiser une ren-

contre entre voisins. Cela fait plusieurs années que la commune participe à cette belle initiative, qui vise à renforcer la convivialité et les liens de bon voisinage. La commune a veillé à sécuriser les rues concernées et a mis à disposition des poubelles. Des bancs et des tables ont été livrés via le dépositaire. Tous les frais ont été entièrement pris en charge par la commune ;

- Le weekend des 24 et 25 mai, les « Classic Days » ont eu lieu sur le campus scolaire. En plus de l'exposition de voitures et tracteurs anciens, de nombreuses animations étaient prévues. À cette occasion, l'organisateur a remis deux chèques pour une bonne cause ;

- Le samedi, une partie de la course cycliste « Schleck Gran Fondo » a également traversé notre commune ;
- Le matin du dimanche 25 mai, le parti politique Déi Gréng avait organisé une promenade d'étude d'oiseaux ;
- Le mardi 27 mai, l'Harmonie de Schuttrange a donné un concert sur la Place d'Armes à Luxembourg-ville, et le dimanche 1er juin, l'association Fraen a Mammen Schëtter avait organisé un magnifique circuit de contes avec diverses activités à la ferme « A Schmatten » à Al-Schëtter ;
- Le weekend du 6 au 8 juin, deux assemblées générales ont eu lieu : celle des « Schëtter Theaterfrënn » le vendredi soir, et celle du « Tennis Club Schëtter » le samedi matin ;
- Le samedi 7 juin, la Commission de la jeunesse avait organisé un cinéma en plein air dans la grande tente du campus scolaire à Munsbach. Deux films y ont été projetés : « Schatzritter und das Geheimnis von Melusina » et « Superj hemp Retörns ». Le bourgmestre tient à remercier la Commission de la jeunesse pour la bonne organisation ;
- Le dimanche 8 juin, l'association Gaart an Heem Schëtter avait invité à sa fête des Mères. Après un petit cortège et une messe, la matinée s'est conclue par un apéritif au « Schëtter Treff ». Toute la journée s'est aussi déroulé l'événement « Oppe Gaardepäertche meets Rendez-vous aux jardins » dans la roseraie du château de Munsbach ;
- Le mercredi 11 juin, la « Fête de l'Amitié » a eu lieu dans le parc du château de Munsbach. Avec le soutien du Centre de compétences pour le développement socio émotionnel (CDSE), de nombreuses activités et stands de vente proposés par les classes scolaires et les collaborateurs ont animé l'événement. Les recettes ont été reversées à Sakhi Trust (qui soutient les jeunes et les femmes en Inde du Sud) et à l'association luxembourgeoise Trauerwee a.s.b.l. ;
- Le weekend du 13 au 15 juin, de nombreux événements et activités ont eu lieu dans notre commune. Cela a commencé vendredi soir avec l'assemblée générale de l'Amicale Neihaischen à la « Maison Sand » ;
- Le samedi matin, le marché de Schuttrange s'est tenu avec un joli concert des Schëtter Jongbléiser à 11 heures. Cela a marqué le coup d'envoi de la « Fête de la Musique » avec deux autres concerts dans la tente festive sur le campus scolaire, à savoir une audition de piano de l'école de musique UGDA et en soirée le concert de « Destiny Flexboy » et « Hands on Mars » ;
- Le samedi, à partir de 16 heures, s'est également tenue l'édition annuelle de la « Nuit du Sport ». Jusqu'à 22 heures, une grande variété d'activités sportives a été proposée : Zumba, badminton, bras de

fer, tir à l'arc, escrime, etc. Les participants pouvaient aussi faire des parcours et s'affronter. En tout cas, la « Nuit du Sport » a été très bien fréquentée et représente une belle vitrine pour le sport, avec des activités pour tous les âges ;

- Pour clôturer la « Fête de la Musique 2025 », un concert du quatuor à cordes « Papillon » a eu lieu le mardi 17 juin à 19 heures dans l'église de Schuttrange. Étaient également présents des représentants de Nexus et de Lux-expo, ainsi que les principaux responsables du commerce et des investissements du consulat général du Luxembourg à Shanghai, accompagnés de Madame Senior Adviser pour les Affaires Internationales de la Chambre de commerce ;
- Le dimanche 22 juin, en présence du collègue des bourgmestre et échevins ainsi que d'une délégation de la commune partenaire de Siegelsbach, a eu lieu l'inauguration officielle de la « Semaine de la Rose » dans la

roseraie du château de Munsbach. La « Semaine de la Rose » continuera jusqu'au 29 juin ;

- Dans le cadre des 35 ans d'amitié avec Siegelsbach, un workshop s'est tenu dimanche matin dans la salle de conseil communal. Plusieurs ateliers intéressants ont permis de réfléchir à l'avenir du partenariat. De nombreuses idées intéressantes ont émergé sur la manière de faire vivre cette amitié plus intensément. Il fut retenu que les nouvelles technologies peuvent y jouer un rôle utile. Ces idées seront maintenant développées davantage. L'objectif est que les citoyens puissent aussi bénéficier davantage de ce partenariat et le vivre plus activement. L'après-midi, quelques projets actuels de la commune ont été présentés ;
- Le lundi 23 juin, les festivités du jour de la Fête nationale ont commencé avec le traditionnel Te Deum à l'église, suivi du cortège vers le campus scolaire à Munsbach. Après le

discours officiel, certains membres de la musique et des pompiers ont été honorés, avant que la fête populaire ne prenne le relais. Des animations pour enfants, des spécialités culinaires de nombreuses nationalités représentées dans la commune, ainsi qu'un encadrement musical assuré par la Schëtter Strëpp et un DJ ont fait de cette journée un moment festif pour tous. Les recettes de cette journée seront intégralement reversées à une ou plusieurs associations caritatives. Pour cela, des suggestions seront demandées aux différentes nationalités. Le bourgmestre remercie vivement le personnel communal, les associations, l'équipe culinaire et tous les bénévoles impliqués avant et pendant cette journée.

Ensuite, Monsieur le Bourgmestre informe sur les différents événements à venir :

- Le vendredi 27 juin, la « Journée du Pacte Nature » se tiendra à Marnach. À cette occasion, la commune

- de Schuttrange recevra officiellement sa certification, qui a été obtenue avec un score de plus de 62 % ;
- Le samedi 28 juin, l'Harmonie de Schuttrange effectuera sa traditionnelle tournée du « Hämmelsmarsch ». Le matin, elle jouera à Schuttrange, Munsbach et Neuhaeusgen, et l'après-midi à Al-Schëtter et à Uebersyren ;
 - Le dimanche 29 juin, le championnat national de gymnastique rythmique aura lieu dans la salle des sports à Munsbach, de 9 heures du matin à 18 heures. L'association Rythmica Lux sera l'organisateur de cet événement ;
 - Le même jour, l'association Lëtzebuerger Rousefrënn invitera dans l'après-midi à un « Tea Time » dans la roseraie près du château de Munsbach ;
 - Le mardi 1er juillet aura lieu en soirée, la remise des diplômes des cours de luxembourgeois dans la salle de conseil communal ;
 - En date du 4 juillet, l'Alliance pour le climat organisera la « Journée du climat » à laquelle les conseillers communaux sont sincèrement invités ;
 - Le samedi 5 juillet, l'association « Amicale Neihaischen » organisera sa désormais traditionnelle fête d'été au chalet scout de Neuhaeusgen ;
 - Le même jour se déroulera la 5e édition de la compétition luxembourgeoise de bras de fer dans la salle des sports à Munsbach ;
 - Le dimanche 6 juillet, les Scouts Castors organiseront leur barbecue annuel près de leur chalet derrière la commune. De nombreuses activités seront proposées aux enfants ;
 - Le 9 juillet à 17 heures se tiendra déjà la prochaine — et dernière avant les vacances d'été — séance du conseil communal. Le bourgmestre profite pour annoncer dès aujourd'hui quelques événements prévus peu de temps après cette séance-là ;
 - L'association des parents d'élèves, en collaboration avec le corps enseignant, organisera la fête scolaire le vendredi 11 juillet sur le campus scolaire « an der Däilt » ;
 - Le même jour à partir de 17 heures, le Club des Jeunes organisera sa « Sangria Party » dans leur local derrière la commune ;
 - Le samedi 12 juillet, dès 9 heures, le marché de Schuttrange aura lieu sur la place de l'église. En plus des stands habituels, le groupe Fairtrade de la commune proposera une dégustation de produits équitables ;
 - Le weekend des 12 et 13 juillet, un tournoi de chevaux islandais se déroulera au « Bastenhaff » à Schrassig ;
 - Le dimanche 20 juillet à partir de 10 heures, le Cercle Avicole de Schuttrange invitera à sa traditionnelle Porte ouverte sur son site d'élevage à Uebersyren.
 - Le weekend du 25 au 27 juillet, l'événement « Minsbech on Fire! » marquera le 125e

anniversaire de l'Amicale des pompiers de Munsbach-Schuttrange. De nombreuses activités festives comme animations musicales et pour enfants, expositions, démonstrations d'intervention et spécialités culinaires, seront au rendez-vous ;

- Le dimanche 3 août à partir de 11 heures, une grande fête d'été sera organisée à l'occasion des 20 années d'existence de la ferme « A-Schmatten » à Al-Schëtter. En plus d'un concert-apéritif donné par la Schëtter Strëpp, des animations pour petits et grands seront proposées, ainsi qu'un spectacle de magie.

Par après, Monsieur le Bourgmestre informe encore sur les sujets suivants :

- Les dates des séances du conseil communal pour le second semestre de l'année sont les suivantes :
 - Mercredi 24 septembre à 17 heures
 - Mercredi 29 octobre à 17 heures

- Mercredi 26 novembre à 17 heures

- Mercredi 10 décembre à 17 heures

- Le mercredi 18 juin, la commune de Schuttrange a été distinguée par le label « Drëpsi Gold » décerné par le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Ce certificat d'excellence constitue une reconnaissance des efforts constants de la commune pour garantir une eau potable de haute qualité, et il est valable pour une durée de 6 ans ;

- La croix de chemin à Uebersyren a été réinstallée à son emplacement d'origine, redonnant ainsi tout son sens au nom de la « Kräizgaass » (rue de la Croix) ;

- Du 19 juillet au 24 août aura lieu la 6e édition du « Vëlosummer ». En collaboration avec 59 communes, plusieurs routes seront temporairement fermées à la circulation automobile, offrant ainsi aux cyclistes une expérience agréable, sécurisée et immer-

sive. La commune de Schuttrange, de son côté, participe au « Sir-Uelzechtdall-Tour » et le CR187, hors localité, entre Munsdorf et Uebersyren, sera fermé à la circulation automobile pendant le weekend du 9 au 10 août ;

- Le projet de recherche et de développement sur les véhicules autonomes des sociétés Emile Weber et Pony.ai se concrétise. Il s'agit d'un projet lancé en coopération avec les ministères de l'Économie et de la Mobilité, visant à explorer de nouvelles pistes de mobilité autonome dans le système de transport à l'aide de l'intelligence artificielle et de rendre la mobilité plus efficace à long terme. Un certain nombre de communes, dont Schuttrange, participent désormais à une phase test sur une partie de leur territoire. La société Pony.ai a décidé de prendre la société Emile Weber comme partenaire. Pour des mesures de sécurité et afin de pouvoir intervenir en urgence, un chauffeur accom-

pagnera les navettes autonomes dans leur phase test ;

- Dans le cadre de la circulaire n°4180 du 29 septembre 2022 relative au plan de crise en cas d'accident nucléaire, les stocks de comprimés d'iodure ont été actualisés. Les services communaux veilleront également à élaborer un document de type « guideline » précisant le lieu de stockage des comprimés, les personnes autorisées à y accéder ainsi que les contacts à prévenir en cas de besoin ;
- En raison d'une réforme introduisant un nouveau mode de calcul pour les contributions au Fonds pour l'emploi, les communes sont dorénavant tenues de verser des participations réduites. Dans ce contexte, la commune de Schuttrange bénéficiera d'un remboursement de 538.678 €. Par ailleurs, un montant de 84.054,87 € sera également remboursé au titre du Fonds communal de péréquation conjoncturelle ;

- Les services communaux ont reçu plusieurs réclamations de citoyens de Schrassig concernant la chute régulière de branches mortes provenant des arbres longeant le chemin rural de la forêt Bettelter, représentant un risque pour les piétons et les randonneurs. Dans ce contexte, la commune a adressé, début juin, un courrier aux propriétaires des différentes parcelles afin d'attirer leur attention sur ce danger et de leur demander d'organiser une opération de taille coordonnée avec les autres propriétaires. Ils sont dès lors invités à prendre contact avec le Préposé de la nature et des forêts responsable du secteur, Monsieur Gil Jaquemoth ;

- Cette année, la commune n'a pas introduit de programme d'entretien de la voirie rurale auprès du ministère de l'Agriculture. En concertation avec la Commission de l'agriculture, il fut décidé de procéder d'abord à la réfection des chemins prévus au programme précédent.

À la fin de son introduction, Monsieur le Bourgmestre saisit l'occasion pour adresser ses remerciements au conseiller Jean-Pierre KAUFFMANN, qui participe aujourd'hui à sa dernière séance de conseil communal. Monsieur KAUFFMANN peut se prévaloir d'un parcours remarquable au service de la politique communale.

Il s'est engagé pendant plus de 43 ans au sein de sa commune, dont 10 ans et 4 mois en tant que bourgmestre, 16 ans et 6 mois en tant qu'échevin, et 16 ans et 8 mois en tant que conseiller communal. Au total, il a pris part à plus de 500 séances de conseil communal.

1. URBANISME

1.1. Adoption d'un projet d'aménagement particulier à Neuhaeusgen, rue de Senningen

Le conseil communal décide à l'unanimité d'adopter le projet d'aménagement particulier « Rue de Senningen » à Neuhaeusgen, élaboré par le bureau d'ingénieurs-conseils BEST s.à.r.l. du Senninger-

berg, au nom et pour le compte de Madame Bertrand-Rollinger Marie-Paule.

Le projet concerne plusieurs terrains inscrits au cadastre de la commune de Schuttrange, section B de Munsbach, sous les numéros 1480/3368, 1481/36, 1481/2, 1481/2976, 1481/3705, 1481/3706, 1481/3707, 1481/3980.

Il prévoit la construction de 10 unités de logement, réparties en 8 maisons unifamiliales et 2 maisons jumelées, ces dernières étant destinées à des logements abordables. Les lots 9 et 10 seront cédés gratuitement à la commune de Schuttrange en vue de leur réalisation.

2. INFRASTRUCTURES COMMUNALES

2.1. Approbation des plans et devis pour l'extension de la Roseraie à Munsbach

En vue de renforcer le rôle socioculturel et touristique de la roseraie située dans le parc du château de Munsbach, l'association Lëtzebuerger Rousefrënn a adressé

une demande d'extension à la commune.

Après présentation du projet par l'atelier d'urbanisme et d'architecture du paysage Andrea Weier, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les plans datés du 11 juin 2025 ainsi que le devis établi le 17 juin 2025, pour un montant total de 150.000,00 € TTC.

2.2. Autorisation au collège des bourgmestre et échevins d'ester en justice dans le cadre d'un recours administratif contre une autorisation conditionnelle émise par le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant la réalisation d'un chemin pour piétons et cyclistes entre le Parc d'Activités Syrdall et la gare de Munsbach

La commune de Schuttrange projette de construire une piste cyclable et un chemin piéton entre la gare de Munsbach et le Parc d'Activités Syrdall, afin de faciliter les déplacements et améliorer la sécurité des usagers.

Cependant, l'autorisation du ministère de

l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité impose que les travaux ne peuvent débuter que si un rapport de suivi (« monitoring ») prouve que les mesures écologiques compensatoires mises en place sont efficaces, et ce rapport doit être validé par le ministère avant le démarrage du chantier.

Malgré plusieurs démarches, notamment des demandes de rendez-vous et un recours gracieux, la commune n'a reçu aucune réponse satisfaisante du ministère. Une nouvelle décision ministérielle a tenté de reformuler la condition, mais sans changer sa substance ni faciliter son application.

Face à cette situation qui retarde un projet important pour la commune et ses habitants, le conseil communal décide à l'unanimité d'autoriser le collège des bourgmestre et échevins à engager une procédure judiciaire devant les tribunaux administratifs.

3. FINANCES COMMUNALES

3.1. Approbation du

compte de gestion de l'exercice 2023

Suite au procès-verbal de vérification de la caisse du receveur et les remarques formulées par le département du contrôle de la comptabilité communale en date du 12 mai 2025 et après avoir pris note des explications fournies par le receveur communal dans sa prise de position du 25 mai 2025, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2023.

3.2. Approbation du compte administratif de l'exercice 2023

Suite au procès-verbal de vérification du compte administratif de l'exercice 2023 et les remarques formulées par le département du contrôle de la comptabilité communale en date du 12 mai 2025 et après avoir pris note des explications fournies par le collège des bourgmestre et échevins dans sa prise de position du 26 mai 2025, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif pour l'exercice 2023 :

Boni du compte de 2022	14 688 335,29 €
Recettes ordinaires	24 697 013,75 €
Recettes extraordinaires	1 980 755,36 €
Total des recettes	41 366 104,40 €
Dépenses ordinaires	16 504 050,76 €
Dépenses extraordinaires	9 427 732,95 €
Total des dépenses	25 931 783,71 €
BONI 2023	15 434 320,69 €

3.3. Création d'un nouvel article budgétaire en vue des travaux pour l'extension de la Rose-raie à Munsbach

Afin de pouvoir réaliser le projet voté par le conseil communal sous le point 2.1 de la présente séance, il est nécessaire de créer un article budgétaire y afférent.

Le conseil communal décide ainsi, à l'unanimité, d'approuver l'inscription au budget extraordinaire 2025 d'un nouvel article 4/430/221200/25012 intitulé « Extension de la roseraie du parc du château de Munsbach », doté d'un crédit de 150.000,00 €.

3.4. Approbation d'un don dans le cadre du 50e anniversaire du Conseil National des Femmes du Luxembourg

Le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) est une organisation œuvrant depuis de nombreuses années en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que pour la promotion et la défense des droits des femmes au Luxembourg.

Dans le cadre de son 50e anniversaire, le CNFL prévoit l'organisation d'une exposition retraçant ses principales réalisations au fil des décennies, en parallèle avec les avancées majeures en matière de droits des femmes, ainsi que la réalisation d'une

série de vidéos documentant l'engagement historique de ses 13 associations membres.

Partant, le collège des bourgmestre et échevins souhaite exprimer son soutien et sa reconnaissance pour le travail essentiel accompli par le CNFL en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au Luxembourg.

Ainsi, le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer un don de 250,00 € au Conseil National des Femmes du Luxembourg à l'occasion de son 50^e anniversaire.

4. RÈGLEMENTS COMMUNAUX

4.1. Modification du règlement général de circulation de la commune de Schuttrange

Le conseil communal décide à l'unanimité de modifier le règlement général de circulation de la commune de Schuttrange comme suit :

Le chapitre II « Dispositions particulières », la rubrique concernant le chemin Katebësches (prolongement de la rue de

la Forêt à Schuttrange) en dehors de l'agglomération est complétée par la disposition suivante :

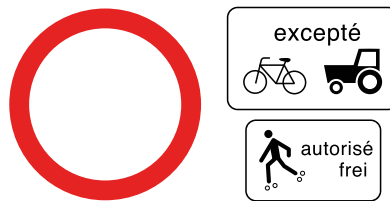
Libellé :

Circulation interdite dans les deux sens, excepté riverains et fournisseurs

Situation :

A l'entrée du chemin rural

Signal :



5. ACTES NOTARIÉS, COMPROMIS ET DROIT DE PRÉEMPTION

5.1. Approbation d'un acte de vente (réf. : 395/2025) concernant des fonds sis à Schuttrange, lieu-dit « Auf Rolent »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'acte de vente signé le 11 juin 2025, portant sur l'acquisition du terrain suivant, vendu pour un montant de 129,50 €, dans un but d'util-

ité publique, à savoir l'intégration de cette parcelle dans la voirie publique :

Section	A de Schuttrange
Numéro cadastral	736/4763
Lieu-dit	Auf Rolent
Nature	Place voirie
Contenance	0,37 are

5.2. Approbation d'un acte de vente (réf. : 402/2025) concernant des fonds sis à Uebersyren, lieu-dit « Auf dem Rohtert »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte de vente, signé le 12 juin 2025, relatif à l'acquisition du terrain suivant :

Section	D d'Uebersyren
Numéro cadastral	486/2532
Lieu-dit	Auf dem Rohtert
Nature	Terre labourable
Contenance	96,80 ares

La vente a été consentie pour le montant de 1.839.200,00 € et l'acquisition du terrain est faite dans un but d'utilité publique, à savoir la réalisation de la zone d'activités économiques communales et/ou la réalisation d'infrastructures publiques.

5.3. Approbation d'un acte de vente (réf. : 403/2025) concernant des fonds sis à Uebersyren, lieu-dit « Auf dem Rohtert »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte de vente, signé le 12 juin 2025, relatif à l'acquisition du terrain suivant :

Section	D d'Uebersyren
Numéro cadastral	487/2951
Lieu-dit	Auf dem Rohtert
Nature	Terre labourable
Contenance	71,90 ares

La vente a été consentie pour le montant de 1.366.100,00 € et l'acquisition du terrain est faite dans un but d'utilité publique, à savoir la réalisation de la zone d'activités

économiques communales et/ou la réalisation d'infrastructures publiques.

5.4. Approbation d'un acte de vente (réf. : 404/2025) concernant une propriété immobilière sise à Munsbach, 252, rue Principale

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte de vente signé le 12 juin 2025, relatif à l'acquisition du terrain suivant :
La vente a été consentie pour un montant total de 900.000,00 € et l'acquisition du terrain est faite dans un but d'utilité publique, à savoir la réalisation de logements abordables, respectivement d'une structure d'hébergement pour personnes âgées.

Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1015/3479
Lieu-dit	Rue Principale
Nature	Place (occupée)
Contenance	5,94 ares

5.5. Approbation d'un compromis d'échange concernant des fonds sis à Munsbach, rue Principale et rue du Château

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un compromis d'échange qui a été signé le 20 mai 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et une société anonyme ayant son siège sur le territoire de la commune de Schuttrange.

Par ce compromis, la société anonyme précitée cède à la commune de Schuttrange trois parcelles sises à Munsbach et inscrites au cadastre de la commune de Schuttrange comme suit :

Section	B de Munsbach	B de Munsbach	B de Munsbach
Numéro cadastral	1007/X1	1007/X2	1007/X3
Lieu-dit	Rue du Château	Rue Principale	Rue Principale
Nature	Place voirie	Place verte	Place voirie
Contenance	0,05 are	1,05 ares	0,06 are

En contrepartie, la commune de Schuttrange cède à la société anonyme précitée une parcelle sise à Munsbach et inscrite au cadastre de la commune de Schuttrange comme suit :

Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1007/X5
Lieu-dit	Rue du Château
Nature	Place
Contenance	1,05 ares

L'échange est fait dans un but d'utilité publique, à savoir l'intégration des terrains cédés d'une part dans la voirie publique et d'autre part dans l'aménagement communal d'une place verte.

5.6. Approbation d'une convention de mise à disposition à titre gratuit concernant des fonds sis à Munsbach, lieu-dit « Auf der Bissemst »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention de mise à disposition à titre gratuit, signée le 4 juin 2025, qui accorde à un particulier le droit d'utiliser gratuitement un garage sur le terrain cadastré section B de Munsbach, lieu-dit « Auf der Bissemst », numéro cadastral 1103/600.

6. QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS

En réponse au courrier du 24 juin 2025, émanant du parti politique local « Schëtter Bierger » et par lequel ce dernier sol-

licite des informations concernant le démarrage de certains chantiers dans la commune, le collège des bourgmestre et échevins fournit les informations suivantes :

- Zone 30 dans la rue Principale : L'autorisation de l'Administration de la Gestion de l'Eau a été obtenue, permettant désormais le lancement de la procédure de soumission publique pour les travaux ;
- Bâtiment Cycle 1 et extension de la Maison Relais : Les plans et l'avant-projet détaillé seront soumis au conseil communal le 9 juillet. Suite aux remarques du ministère de l'Éducation, une révision est en cours. Le démarrage des travaux est

prévu plutôt en fin d'année ou début de l'année prochaine ;

- Extension du cimetière communal : Le dossier est finalisé, les demandes d'offres vont être lancées rapidement. Les travaux de la façade seront terminés avant le 1er novembre pour respecter la cérémonie de la Toussaint ;
- Réaménagement de l'aire de jeux « In der Acht » : Malgré quelques retards et un effectif réduit sur le chantier, les gros œuvres sont presque terminés. L'installation des équipements ludiques débutera bientôt, avec une inauguration prévue cet été, spécialement pour les enfants.

7. QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

09.07.2025

PRÉSENTS :

Claude Marson,
bourgmestre

Serge Eicher,
échevin

Jean-Marie Altmann, Nora
Forgiarini, Andrew Kiser,
Annemarie Nagel, Conny Ney,
Jules Sauber, Serge Thein, Paul
Theisen,
conseillers

Alain Dohn,
secrétaire communal

EXCUSÉ :

Nicolas Welsch,
conseiller

PROCURATION :

Nicolas Welsch ▶ Serge Eicher

Retrouvez la séance du
conseil communal sur
notre chaîne Youtube.

@Gemeng_Schetter



Monsieur le Bourgmestre Claude MARSON souhaite la bienvenue à la 8e séance du conseil communal en 2025.

Il excuse tout d'abord l'absence du conseiller communal Nicolas WELSCH, qui a donné une procuration à Monsieur Serge EICHER pour voter en son nom.

Monsieur le Bourgmestre procède ensuite à l'assermentation de Madame Conny NEY, nouvelle conseillère communale du parti politique DP. Elle succède à Monsieur Jean-Pierre KAUFFMANN, qui a démissionné après 43 années en tant que membre du conseil communal de Schuttrange. Madame NEY sera également proposée pour intégrer le collège des bourgmestre et échevins en tant que 2e échevin, suite à la démission de Monsieur Andrew KISER, lequel continuera

toutefois à siéger en tant que membre du conseil communal.

Il informe également que le vote public de la présente séance commencera par le conseiller Andrew KISER.

Enfin, Monsieur le Bourgmestre dresse un bref aperçu des événements et actualités ayant eu lieu depuis la dernière séance du conseil communal :

- Le vendredi 27 juin, la « Journée du Pacte Nature » s'est tenue à Marnach. À cette occasion, la commune de Schuttrange a reçu officiellement sa certification argent, avec un score de plus de 61,80 % ;
- Le samedi 28 juin, l'Harmonie de Schuttrange a effectué sa traditionnelle tournée du « Hämmelsmarsch » ;

- Le même jour, la Grande-Duchesse s'est également rendue au parc du Château de Munsbach pour baptiser la rose « Europa Donna ». Cet événement a rencontré un franc succès. S.A.R. la Grande-Duchesse a procédé au baptême de la rose « Europa Donna », nommée en hommage à l'association engagée dans la lutte contre le cancer du sein depuis 2002.
- Le dimanche 29 juin, les Lëtzebuerger Rousefrënn avaient invité à un « Tea Time » dans la roseraie près du Château de Munsbach ;
- Le dimanche 6 juillet, les Scouts Castors avaient organisé leur barbecue annuel près de leur chalet derrière la maison communale. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants.

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres Martine Hansen et Martine Deprez.

Il convient également de souligner l'excellente collaboration entre les différentes équipes : d'une part, la présidente Madame Mariette Fischbach et les membres du conseil d'administration d'Europa Donna ; d'autre part, l'association Lëtzebuerger Rousefrënn, représentée par sa présidente Maryse Weirig-Hensel, de nombreux membres de son comité et de l'association, ainsi que, bien sûr, les services communaux ;

- Le mardi 1er juillet a eu lieu, en soirée, la remise des diplômes des cours luxembourgeois dans la salle du conseil communal. Cette petite cérémonie a été accompagnée musicalement par la chorale Sainte Cécile. Le bourgmestre adresse un grand merci à la cheffe de chœur, aux musiciennes et musiciens, ainsi qu'au pianiste ;

- En date du 4 juillet, l'Alliance pour le climat avait organisé sa « Journée du climat » ;
- Le samedi 5 juillet s'est déroulée la 5e édition de la compétition luxembourgeoise de bras de fer dans la salle des sports au campus « an der Däält » à Munsbach ;
- Le même jour, l'association Amicale Neihaischen avait organisé sa traditionnelle fête d'été au chalet scout de Neuhäusgen ;

Ensuite, Monsieur le Bourgmestre informe sur les différents événements à venir :

- Le vendredi 11 juillet, l'Association des parents d'élèves organisera, en collaboration avec le personnel enseignant, la fête scolaire à partir de 16 heures sur le campus « an der Däält » ;
- Le même jour, à partir de 17 heures, aura lieu également la « Sangria Party » du Club des Jeunes ;
- Le samedi 12 juillet, le marché de Schuttrange commencera à partir de 9 heures sur la place de l'Église ;

En plus des stands habituels, le groupe Fairtrade de la commune de Schuttrange proposera une dégustation de produits Fairtrade. Les visiteurs pourront goûter et tester un

large choix de produits et se convaincre eux-mêmes de leur qualité. Cette fois-ci, une sélection de produits cosmétiques sera également proposée. Une partie de ces articles sera en vente au stand du Weltbuttek d'Esch. Par beau temps, avec 26 degrés annoncés, il y aura aussi des glaces Fairtrade ou bio ;

Parallèlement, une petite animation pour enfants est prévue au « Schëtter Treff », où ils pourront fabriquer des monstres à partir de matériaux recyclés.

- Le weekend du 12 au 13 juillet se tiendra également un tournoi de chevaux islandais au Bastenhaff à Schrassig. La commune de Schuttrange a pris le patronage de cet événement, et le conseil communal est cordialement invité à assister à la remise des prix le dimanche ;
- Le dimanche 20 juillet, à partir de 10 heures, le Cercle Avicole Schuttrange organisera sa journée

portes ouvertes avec barbecue dans sa station d'élevage à Uebersyren ;

- Le weekend du 25 au 27 juillet, ce sera « Minsbech on Fire ! », à l'occasion du 125e anniversaire de l'Amicale des Pompiers Munsbach-Schuttrange.

Les festivités débiteront le vendredi soir par un bal au centre culturel de Munsbach, animé musicalement par le duo Sandy Botsch et Romain Kerschen ;

Le samedi, un Kuppel Cup est prévu, ainsi qu'une exposition de véhicules et de matériel de pompiers historiques, avec la vente d'articles de premiers secours ;

Ces festivités se clôtureront le dimanche par un apéritif-concert, une démonstration d'intervention du CIS Niedervan-Schuttrange ainsi qu'un exercice CTIF (Comité technique international de prévention et d'extinction de feu), un programme musical varié, des activités pour enfants et des

spécialités culinaires ;

- Le dimanche 3 août, à partir de 11 heures, une grande fête d'été aura lieu sur la ferme « A-Schmatzen » à Al-Schëtter, dans le cadre de leurs 20 ans d'existence. En plus d'un apéritif-concert de la Schëtter Strëpp, il y aura des animations pour petits et grands ainsi qu'un spectacle de magie ;

- Du 23 au 31 août se tiendra la 50e édition du « Quetschefest » de l'Harmonie de Schuttrange. Les pots de confitures pourront être achetés cette semaine-là directement devant leur local de musique ou commandés via schettermusek@gmail.com. Le 23 août, en fin d'après-midi, un arbre sera planté dans la rue Jeanne Rouff pour marquer le 50e anniversaire ;

- Le dimanche 14 septembre, la section DP de Schuttrange organisera sa Fête des Scampis à partir de 11h30 au centre culturel de Munsbach ;

- Le 23 septembre aura lieu la cérémo-

nie de distinction des sportifs méritants. L'horaire précis sera communiqué ultérieurement ;

- Le 27 septembre se déroulera la fête pour les 35 ans de jumelage avec la commune de Siegelsbach. Le programme sera encore légèrement ajusté et bientôt publié.

Par après, Monsieur le Bourgmestre informe encore sur les sujets suivants :

- Les dates des séances du conseil communal pour le second semestre de l'année sont les suivantes :
 - Mercredi 24 septembre à 17 heures
 - Mercredi 29 octobre à 17 heures
 - Mercredi 26 novembre à 17 heures
 - Mercredi 10 décembre à 17 heures
- Le « Schëtter Treff » est fermé jusqu'à la rentrée scolaire. À partir du 17 septembre, les activités reprendront comme d'habitude ;

- En raison de travaux sur la ligne ferroviaire, les trains entre Luxembourg et Oetrange seront remplacés par des bus les 11 et 12 juillet de 22 heures à 4 heures du matin. Plus d'informations sont disponibles sur www.cfl.lu ;

- Le weekend dernier, l'autoroute A1 a été complètement fermée à la circulation. Le weekend prochain, les 12 et 13 juillet, seule la sortie Munsbach en venant de Trèves en direction de la ville sera totalement fermée. Il faudra alors sortir à Senningerberg. En ce qui concerne le pont autoroute, seule une seule voie restera ouverte jusqu'en septembre ;

- Les 22 et 23 juillet, ainsi que durant la nuit jusqu'au 24 juillet, la route entre le Centre socio-éducatif à Schrassig et l'entrée Schlassgewan sera entièrement fermée, car l'Administration des Ponts et Chaussées y effectuera un racleage complet. Entre le croisement Wäissebierg et le transformateur, seule une voie sera refaite sur ce petit tronçon.

1. AFFAIRES POLITIQUES

1.1. Approbation du tableau de préséance du conseil communal

Le tableau de préséance détermine l'ordre dans lequel les conseillers remplacent, le cas échéant, le bourgmestre et les échevins. Suite aux récents changements au sein du conseil communal, un nouveau tableau de préséance est dès lors établi et arrêté à l'unanimité par le conseil communal, conformément à l'article 11 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

1.2. Approbation de la répartition du supplément du congé politique

Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer, à partir du 1^{er} août 2025, la répartition du supplément de congé politique entre les membres du conseil communal, cet ajustement étant rendu nécessaire par les récents changements au sein du conseil.

1.3. Remplacement d'un membre dans la commission communale du vivre-ensemble interculturel

À la suite de la démission de Monsieur Jean-Pierre Kauffmann de son mandat de conseiller communal, un poste s'est libéré au sein de la commission communale du vivre-ensemble interculturel.

Conformément à la législation en vigueur*, qui prévoit que les membres des commissions communales sont nommés par le conseil communal, doivent résider ou travailler sur le territoire de la commune et qu'au moins un représentant du conseil communal en fait partie, le conseil communal décide à l'unanimité de nommer Madame Conny Ney en tant que nouveau membre de la commission du vivre-ensemble interculturel.

2. INFRASTRUCTURES COMMUNALES

2.1. Approbation du devis pour l'assainissement du réservoir Boumillen à Schrassig

Le conseil communal approuve à l'unanimité la note technique et le devis détaillé établi en date du

27 juin 2025 par le bureau d'ingénieurs-conseils BEST du Senningerberg pour l'assainissement du réservoir Boumillen à Schrassig pour un montant total de 386.100,00 € TTC.

Ces travaux, tels que la réhabilitation de la chambre d'eau ou le renouvellement de la technique électrique, s'avèrent nécessaires en vue d'assurer à long terme l'approvisionnement de la commune de Schuttrange en eau potable.

2.2. Approbation des plans et devis concernant l'extension de l'école et de la Maison relais cycle 1 - Campus scolaire « an der Dällt »

Avec la croissance de la population dans notre commune, le nombre d'élèves dans l'enseignement fondamental augmente également constamment. Afin de répondre aux besoins des futures générations, le campus scolaire « an der Dällt » fait l'objet d'un projet d'extension majeur.

Les travaux du projet d'extension seront réalisés en plusieurs phases, et la sécurité des enfants ainsi que du personnel scolaire sera garantie à tout moment. Ce projet prévoit, dans sa première phase, la construction d'un nouveau

bâtiment regroupant l'école fondamentale et la Maison Relais du cycle 1, ceci afin d'offrir un espace moderne et adapté aux besoins des enfants.

Ainsi, le conseil communal approuve à l'unanimité les plans et devis relatifs à l'évolution du Masterplan pour le développement du campus scolaire « an der Dällt ».

Le bureau d'ingénieurs Schroeder & Associés assure le pilotage du projet, en collaboration avec les architectes de Coeba, responsables des plans et de la conception architecturale. Les travaux devraient débuter début 2026, avec une ouverture prévue des nouvelles installations pour la rentrée scolaire 2029/2030.

Le budget estimatif pour cette première phase s'élève à environ 27,4 millions d'euros. Ce chantier représente un investissement majeur pour la commune, qui souhaite ainsi garantir un cadre scolaire de qualité, favorisant l'épanouissement et la réussite des élèves dès leur plus jeune âge.

Les détails du projet peuvent être consultés ici.



2.3. Approbation des plans et devis concernant le projet « En neien Duerfkär fir Schëtter »

Un autre projet phare de la commune concerne le réaménagement du centre de Schuttrange. Intitulé « En neien Duerfkär fir Schëtter », ce projet est le fruit d'une consultation publique participative lancée en avril 2021, visant à recueillir les avis et observations des habitants sur le développement futur du centre du village.

Trois projets finalistes, présélectionnés par un jury, ont été soumis à l'opinion publique. L'un d'eux, conçu par le bureau Metaform Architects, a été désigné lauréat du concours.

La première phase du projet prévoit, en plus de la création de nouveaux locaux pour les Scouts et le Club des Jeunes, la démolition de l'ancienne maison communale, ainsi que la rénovation et le réaménagement de l'ancienne école et du presbytère. Ces transformations seront accompagnées de la construction d'une extension moderne de la maison communale. Ce projet constitue un

investissement structurant pour la commune, visant à moderniser les infrastructures communales, à répondre aux besoins croissants des services communaux et à renforcer la vie associative.

Le début des travaux est prévu pour septembre 2026, avec une finalisation estimée à la mi-2030.

Le conseil communal décide avec 8 voix (DP, LSAP et DEI GRENG) et 3 abstentions (SCHËTTER BIERGER) d'approuver les plans et devis concernant le projet « En neien Duerfkär fir Schëtter ».

Le coût total estimé pour cette phase s'élève à 29,8 millions d'euros, se répartissant entre la maison communale (16,5 millions d'euros), le chalet des Scouts (9,1 millions d'euros) et le Club des Jeunes (1,3 million d'euros).

Les détails du projet peuvent être consultés ici.



3. FINANCES COMMUNALES

3.1. Présentation de la mise à jour du Plan Pluriannuel de Financement 2025-2030

Les membres du conseil communal prennent connaissance de la mise à jour du Plan Pluriannuel de Financement pour la période 2025 à 2030 permettant de disposer d'une vue globale des engagements et moyens financiers.

Grâce à une politique budgétaire et une gestion des deniers publics en bon père de famille, il ressort de ce plan de financement que la commune disposera des moyens de financement nécessaires afin de réaliser les projets d'envergure prévus, tels que notamment le « Neien Duerfkär Schëtter » et les nouvelles infrastructures scolaires.

3.2. Approbation des titres de recettes de l'exercice 2024

Les déclarations de recettes doivent faire l'objet d'une approbation du conseil communal, sauf celles qui se basent sur

une décision prise par le conseil communal.

- Schëtter hëlleft a.s.b.l.
- ELA Luxembourg a.s.b.l.
- Darkness Into Light Luxembourg a.s.b.l.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les titres de recettes de l'exercice budgétaire 2024 qui seront joints au compte administratif pour servir, lors de l'apurement de celui-ci par l'autorité supérieure, de document justificatif à l'appui des recettes y inscrites.

3.3. Allocation du don collecté lors de la Fête Nationale 2025 à différentes associations caritatives

Lors de la Fête Nationale qui a eu lieu sur le campus « an der Dällt » à Munsbach le 23 juin 2025, des citoyens de différentes nationalités de la commune ont offert des spécialités culinaires. À cette occasion, un montant de 7.625,00 € a été collecté.

Ainsi, le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer le montant collecté, à parts égales, à des associations proposées par les citoyens des différentes nationalités, à savoir :

- AryaLux a.s.b.l.
- Luxembourg Allergy Network a.s.b.l.

4. ACTES NOTARIÉS, COMPROMIS ET DROIT DE PRÉEMPTION

4.1. Approbation d'un contrat de bail à ferme concernant des fonds sis à Munsbach, lieu-dit « Auf dem Maerchemt »

Le conseil communal approuve à l'unanimité, dans le cadre du Pacte Nature, un contrat de bail à ferme signé le 30 avril 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et un(e) locataire privé(e).

Par ce contrat, la commune de Schuttrange loue les terrains suivants :

Numéro cadastral	845/3830	922/3882	922/3883
Nature	Terre labourable	Terre labourable	Terre labourable
	Commune de Schuttrange Section B de Munsbach « Auf dem Maerchemt »	Commune de Schuttrange Section B de Munsbach « Auf dem Maerchemt »	Commune de Schuttrange Section B de Munsbach « Auf dem Maerchemt »
Contenance	approx. 23,30 ares	10,00 ares	approx. 3,00 ares

4.2. Approbation d'un droit d'emphytéose et d'un acte de vente en l'état futur d'achèvement [réf. 450/2025] concernant une habitation sise à Uebersyren, rue des Jardins

Le conseil communal approuve à l'unanimité le droit d'emphytéose et la vente en l'état futur d'achèvement, signés le 25 juin 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et le(s) futur(s) acquéreur(s), par lesquels la commune de Schuttrange :

- accorde un droit d'emphytéose d'une durée de 99 ans sur un terrain cadastré section D d'Uebersyren sous le numéro 173/3870, situé rue des Jardins et d'une contenance de 3 ares et 68 centiares ;
- et vend une maison unifamiliale à construire sur ce terrain, pour un prix principal de 809.298,00

€, dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement.

4.3. Approbation d'un acte de vente [réf. 447/2025] concernant des fonds sis à Schuttrange, rue de Canach

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte de vente signé le 24 juin 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et le(s) vendeur(s).

Par cet acte, la commune de Schuttrange acquiert deux terrains sis à Schuttrange et inscrits au cadastre de la commune de Schuttrange comme suit :

Section	A de Schuttrange	A de Schuttrange
Numéro cadastral	240/4394	240/4626
Lieu-dit	Rue de Canach	Rue de Canach
Nature	Place voirie	Place
Contenance	0,01 are	0,02 are

La vente a été consentie pour le montant de 22,50 € et l'acquisition du terrain est faite dans un but d'utilité publique, à savoir l'intégration de la parcelle dans la voirie publique.

4.4. Approbation d'un acte de vente [réf. 480/2025] concernant des fonds sis à Munsbach, rue des Champs

Le conseil communal à l'unanimité accepte l'acte de vente signé le 27 juin 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et le(s) vendeur(s), par lequel la commune de Schuttrange acquiert, pour un montant de 270,00 € un terrain sis à Schuttrange et inscrit au cadastre communal, dans un but d'utilité publique, à savoir l'intégration de ladite parcelle dans la voirie publique :

Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1065/4460
Lieu-dit	Rue des Champs
Nature	Place voirie
Contenance	0,36 are

5. RÈGLEMENTS COMMUNAUX

5.1. Confirmation de deux modifications urgentes du règlement de circulation communal

Le conseil communal confirme à l'unanimité deux modifications temporaires du règlement de circulation communal :

- Règlement temporaire d'urgence concernant la circulation dans la rue du Village à Schuttrange, du 30 juin 2025 au 24 juillet 2025 inclus ;
- Règlement temporaire d'urgence concernant la circulation dans la rue Principale à Munsbach, du 30 juin 2025 au 11 juillet 2025 inclus.

6. QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS

Néant.

7. QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

GEMENGEBUET 04/2025

Mention de la publication de règlements

Article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Approbation de la décision du conseil communal du 25 juin 2025 relative à la modification du règlement général de circulation de la commune de Schuttrange au chapitre II « Dispositions particulières » et concernant la circulation interdite dans les deux sens, excepté cycles, tracteurs, machines automotrices et patins à roulettes à l'entrée du chemin rural Katebësch (prolongement de la rue de la Forêt à Schuttrange)

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 25 juin 2025 portant sur une modification du règlement général de circulation de la commune de Schuttrange au chapitre II « Dispositions particulières » et concernant la circulation interdite dans les deux sens, excepté cycles, tracteurs, machines automotrices et patins à roulettes à l'entrée du chemin rural Katebësch (prolongement de la rue de la Forêt à Schuttrange) a été approuvée par Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 8 juillet 2025 et par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 14 juillet 2025, sous la référence n° 322/25/CR.

> Ladite délibération a été publiée en due forme.

Adoption d'un projet de modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général de la commune de Schuttrange concernant un bâtiment communal sis à Schuttrange, place de l'Eglise et l'adaptation des dispositions de l'article 25 de la partie écrite du PAG

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 30 avril 2025 portant adoption d'une modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général de la commune de Schuttrange concernant un bâtiment communal sis à Schuttrange, place de l'Eglise et l'adaptation des dispositions de l'article 25 de la partie écrite du PAG, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 18 septembre 2025, sous la référence n° 29C/016/2024, mopo PAP QE 20035/29C.

> Ladite délibération a été publiée en due forme.

Adoption d'un projet de modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Particulier quartier existant concernant la levée de la protection patrimoniale communale d'un bâtiment administratif communal sis à Schuttrange, place de l'Eglise

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 30 avril 2025 portant adoption d'un projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier - quartier existant, visant la levée de la protection patrimoniale communal d'un bâtiment administratif communal sis à Schuttrange, 2, place de l'Église (Mairie) sur une parcelle inscrite au cadastre de la commune de Schuttrange, section A de Schuttrange, numéro cadastral 80/2495, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 24 septembre 2025, référence ministérielle 20035/29C (mopo PAG 29C/016/2024).

> Ladite délibération a été publiée en due forme

Adoption d'un projet d'aménagement particulier à Neuhaeusgen, rue de Senningen

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 25 juin 2025 portant adoption d'un projet d'aménagement particulier « rue de Senningen » à Neuhaeusgen, présenté et élaboré par le bureau d'ingénieurs-conseils BEST s.a r.l. du Senningerberg (numéro d'enregistrement RCS B 39.399) au nom et pour le compte de Madame Bertrand-Rollinger Marie-Paule, concernant des terrains inscrits au cadastre de la commune de Schuttrange, section B de Munsbach, sous les numéros 1480/3368, 1481/36, 1481/2, 1481/2976, 1481/3705, 1481/3706, 1481/3707, 1481/3980, particulier à Neuhaeusgen, rue de Senningen, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 18 septembre 2025, réf. 20064/29C.

> Ladite délibération a été publiée en due forme.

PAS DE PRODUCTEURS... PAS DE CAFÉ !



**Avec le café Fairtrade,
vous contribuez à sécuriser l'avenir des
producteurs menacés par l'extrême
pauvreté et le changement climatique.**

**ENSEMBLE, CHANGEONS LE COMMERCE
POUR UN MONDE PLUS JUSTE !**



EN SAVOIR PLUS
fairtrade.lu

Spuert och Dir Ressourcen!

Serie vum Mouvement Ecologique an dem Oekozer Pafendall

Spillsaachen a
Kannergezei

léiwer deelen
ewéi entsuerger



fixit!

FLÉCKEN . LÉINEN . NOTZEN

Vill Spillsaachen a Kannergezei landen no kuerzer Zäit am Offall -
dobäi kéinten se och nach anere Kanner eng Freed maachen.

All Joer ginn immens vill Spillsaache kaaft - a vill dovun och séier
eweckgehäit. Laut Statistike ginn der vill just kuerz benotzt (manner wéi
8 Méint) oder verschwanne fir Joren um Späicher, éier se an d'Drecks-
këscht kommen.

Um Site vun der Aktioun fannt Dir eng Lëscht vu Veräiner an Initia-
tiven déi deene Spillsaachen an och dem Kannergezei en zweet
LieweschkenannachganzvillanerTippsronderëm „Repair, ReUse, Share“.

Kuckt eran!

meco.lu/fixit & oekozer.lu/fixit



**mouvement
écologique**



**oekozer
pafendall**

Mat der Ënnerstëtzung vum:

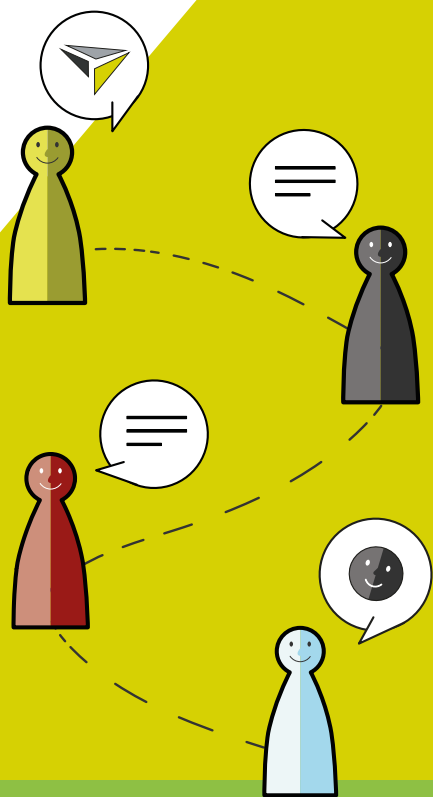


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Find us on



Kannerrechter respektéieren, an der Schoul an am Alldag!



Hutt dir **Problemer bei der Kommunikatioun** mat der Schoul, dem Lycée oder engem Service vum Ministère fir Educatioun? Hutt dir d'Gefill, dass dir si **net selwer léise** kënnst?

De **Service de médiation scolaire** ass do, fir iech ze hëllefen, besonnesch an 3 Fäll hëllefen, de **Schoul-Ofbroch**, d'**Inklusioun** an d'**Integratioun**.

Ee Service fir Iech

Service de médiation scolaire
Tél.: (+352) 247 – 65280
contact@mediationscolaire.lu
mediationscolaire.lu

Ombudsman
okaju
fir Kanner a Jugendlecher

Déi selwecht Rechte fir all Kand a Jugendlechen !

Den Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher setzt sech fir d'Rechter vu Kanner a Jugendlecher an. Dës Rechte enthalen zum Beispill d'Recht drop, ugehéiert a bedelegt, respektéiert a geschützt ze ginn, souwéi an engem sécheren Ëmfeld opzewuessen.

Dir sidd Kand oder Teenager.in, Elterendeel, Enseignant.e oder Intervenat.e bei Kanner, Elterevertrieder.in an dir hutt d'Gefill, datt esou e Recht net respektéiert gëtt?



Mir si fir dech do!

Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher
Défenseur des droits de l'enfant

🏠 65, route d'Arlon - L-1140 Luxembourg
✉ contact@okaju.lu ☎ 28 37 36 35
🌐 www.okaju.lu - www.kannerrechter.lu



Trouvez la solution de charge pour votre résidence grâce au comparateur de bornes et de systèmes de gestion

Avec l'essor des véhicules électriques, la question de la gestion de la charge devient centrale, en particulier dans les résidences où la puissance est limitée. Comment permettre à plusieurs utilisateurs de charger leur véhicule sans surcharger l'installation électrique ? Comment répartir les coûts ? Pour accompagner cette évolution, Klima-Agence propose une plateforme en ligne permettant de comparer les bornes de charge et les systèmes de gestion disponibles au Luxembourg.

Des solutions adaptées aux besoins des copropriétés

Le comparateur en ligne **bornes.klima-agence.lu** permet de repérer facilement les solutions compatibles avec un usage collectif. Les utilisateurs peuvent cibler les systèmes répondant aux spécificités d'une copropriété.

Les systèmes de gestion sont au cœur de cette approche.

- **La gestion de la charge** permet une répartition intelligente de la charge entre plusieurs points de charge afin d'éviter une surcharge du réseau électrique.
- **La gestion de la facturation** est essentielle pour répartir les coûts entre les résidents.
- **La gestion énergétique** permet une meilleure utilisation de l'énergie, y compris celle produite par votre installation photovoltaïque.

Une compatibilité facilitée entre bornes et systèmes

L'outil met également en avant la compatibilité entre bornes de charge et systèmes de gestion, un critère essentiel pour identifier les solutions les plus ouvertes et évolutives et faciliter ainsi d'éventuelles extensions.

Grâce aux filtres, vous pouvez optimiser votre recherche selon des critères tels que le profil utilisateur, le type de bâtiment, la puissance ou les fonctionnalités permettant notamment de gérer la charge et d'éviter des pics de consommation, ce qui est particulièrement utile dans le contexte de la nouvelle structure tarifaire de l'électricité.

Besoin de plus d'informations ?

- La mobilité électrique pour les particuliers : **klima-agence.lu/emobility**
- Les aides pour votre projet de mobilité : **aides.klima-agence.lu**

LA VALEUR D'UN ARBRE

JE SUIS UN HÊTRE CENTENAIRE, MAIS JE SUIS AUSSI...



UN LIEU DE VIE



J'abrite plus de **1000 espèces vivantes** : oiseaux, insectes, mousses, champignons, mammifères...



UN NOURRICIER

Mes **fruits**, mes **feuilles** et mon **bois** mort nourrissent la vie autour de moi.

UN THÉRAPEUTE

En ma présence, ton **stress baisse**, ton cœur se calme et tu te sens **en sécurité**.



UN PROTECTEUR

Mes racines **stabilisent** le sol et limitent l'érosion. Mes feuilles **atténuent** le bruit et le vent.



UN HISTORIEN

Mes cernes et mes cicatrices gardent la **mémoire du temps** : climat, incendies, pollutions, tempêtes... Les plus vieux arbres sont de véritables **archives naturelles**.



UN ARCHITECTE

Je façonne vos **campagnes** et vos **villes** : allées, vergers, parcs, places publiques...

UN POUMON

Je participe à l'équilibre de l'air en régulant **oxygène** et **CO₂**.



UN FILTRE

Je capte les particules fines et **purifie l'air**.

UN CLIMATISEUR

J'apporte **fraîcheur** et **humidité** : en été, je fais baisser la température de 2 à 8 °C.



UN LIEU DE RENCONTRE

Sous mon ombre, familles, amis et voisins **se retrouvent**.

UN ARTISTE

Mes **formes**, mes **couleurs** et mes **saisons** inspirent.



Je suis le personnage principal de milliers de **contes**, **films**, **poèmes**, **traditions**...



Umweltberatung
Lëtzebuerg a.s.b.l.

eb.l.lu / info@eb.l.lu



Schëtter



JE PROTÈGE LA VIE.
COMME TOUS LES ARBRES
AUTOUR DE TOI.



PLUS
D'INFOS



Babysitting.lu

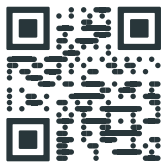
Where parents and babysitters connect

BABYSITTERS

EMPOWER FAMILIES WITH YOUR CARE AND DEDICATION!

**AIDEZ LES FAMILLES GRÂCE
À VOTRE BIENVEILLANCE ET
VOTRE ENGAGEMENT !**

- **Connect with local families.**
Connectez-vous avec des familles locales.
- **Manage your schedule easily.**
Gérez facilement votre emploi du temps.
- **Earn extra income.**
Gagnez un revenu supplémentaire.
- **Build your network.**
Développez votre réseau.



Sign up for free!

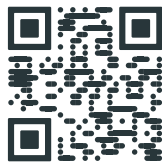
*Inscrivez-vous
gratuitement !*

PARENTS

FIND RELIABLE BABYSITTERS ANYTIME, ANYWHERE!

**TROUVEZ DES BABY-SITTERS
FIABLES À VOTRE DISPOSITION,
PARTOUT ET À TOUT MOMENT !**

- **Find certified & verified babysitters.**
Trouvez des baby-sitters certifiés & vérifiés.
- **Book securely online.**
Réservez en toute sécurité en ligne.
- **Enjoy flexible scheduling.**
Profitez d'une flexibilité horaire.
- **Peace of mind guaranteed.**
Tranquillité d'esprit garantie.



Register for free!

*Inscrivez-vous
gratuitement !*



🌐 www.babysitting.lu ✉ babysitting@elisabeth.lu

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHUTTRANGE

2, Place de l'Eglise - L-5367 Schuttrange

commune@schuttrange.lu
www.schuttrange.lu

Heures d'ouverture du bureau de la population - état civil

Mé-Do • Lu-Je • Mo-Th _____ 08:00 - 11:30
_____ & 13:00 - 16:00

Fr • Ve • Fr _____ 08:00 - 14:00

Op Rendez-vous • Sur rendez-vous • By appointment



Dë • Ma • Tu _____ 16:00 - 18:30

Fr • Ve • Fr _____ 07:00 - 08:00

ACCUEIL

35 01 13 - 1

Natascha Parage-Kimmel
Sandy Lucius

COLLÈGE ÉCHEVINAL

Claude Marson, bourgmestre
Serge Eicher, échevin
Conny Ney, échevine

SECRÉTARIAT

35 01 13 - 220

Alain Dohn, secrétaire communal
Annick Gut
Joëlle Huberty
Robert Mannes
Ranjit Neuman
Victor Neumann
Kelly Sepulveda, secrétariat du Service technique

BUREAU DE LA POPULATION - ÉTAT CIVIL

35 01 13 - 250

Vincent Niclou, chef de service
Barbara Cash
Ronny Lux

RECETTE COMMUNALE

35 01 13 - 230

Mirelle Reding, receveuse communale

SERVICE FINANCIER

35 01 13 - 230

Florian Altmann
Laurent Hartz
Cécile Stronck

RELATION PUBLIQUES

35 01 13 - 600

Vicky Seibert-Jungbluth, cheffe de service
Philippe Lentz
Larry Da Luz

DÉVELOPPEMENT DURABLE

35 01 13 - 260

Daniel Flies

SERVICE URBANISME

35 01 13 - 260

Tania Velez, cheffe de service
Cédric Néré

SERVICE TECHNIQUE

35 01 13 - 240

Daniel Paciotti, chef de service
Rodrigo Claudio
Raoul Petry
Michel Schommer
Paul Schummer
Daniel Giallombardo, agent municipal

ATELIER TECHNIQUE

35 01 13 - 262

Serge Hoffmann, chef de service

ENSEIGNEMENT

35 98 89 - 320

Joëlle Max, présidente du Comité d'école
Steve Back, service scolaire

SERVICE CONCIERGERIE

35 01 13 - 340

Oliver Pleyer, chef de service

CENTRE FORESTIER

247 56 694

Pit Lacour, préposé-forestier
247 56 688
621 202 102

MAISON RELAIS & CRÈCHE

35 98 89 - 371

621 154 707

SCHËTTER JUGENDHAUS

26 35 07 90

RECYCLING CENTER

34 72 80

OFFICE SOCIAL

27 69 29 - 1

SERVICE DE MÉDIATION

621 673 648

mediation@schuttrange.lu

SYRDALL HEEM ASBL

34 86 72

POLICE

113

POLICE SYRDALL

244 78 1000

APPEL D'URGENCE

112

